

ST-JUSTIN

VENDREDI.
12 NOV. 1943.VOL. XXIII,
NO 2.Rédigé en
collaboration.

L'Echo de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils, Editeurs-Propriétaires.

-O-

Journal Hebdomadaire.

Abonnement:

Canada - \$1.00
E.-Unis - \$1.50Rédaction et
administration:
Saint-Justin,
cté Mask.

Texte de la causerie prononcée à Radio-Canada, par le Dr Pierre Chauveau, collaborateur à l'Echo de St-Justin, sous la rubrique: "Les Hebdomas et le temps présent", mercredi soir, 10 novembre

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Radio Canada a de nouveau convié les hebdomadaires à son poste. Le journal invité ce soir est "l'Echo de Saint-Justin", dont je suis à cette occasion le représentant. Il eut été facile de déléguer plus qualifié que moi, car en fait d'historien on aurait pu trouver beaucoup mieux. Je ne puis que penser au docteur Grignon, auteur de "En guettant les ours" à qui on avait un jour confié la rédaction, en un album, de l'histoire de Ste-Agathe. Il écrivait donc à ce propos:

"On me reprochait jusqu'aux fautes d'impression de mon livre, on m'en voulait parce que je n'avais pas assez louangé tel maire ou tel conseiller, un colon me blâmait de ne pas avoir mis le portrait de son père, laid comme un singe. Même un marguillier, un de mes amis d'ailleurs, me disait toute la peine qu'il éprouvait de voir comme il avait la barbe blanche sur sa photographie."

Si pareil historien ne put éviter les critiques, j'espère que ce soir, si j'oublie un coin important, ne mentionne pas un ancêtre illustre, n'estime pas à sa valeur une industrie, j'espère, dis-je, que l'on ne m'en tiendra pas compte. Treize minutes pour parcourir un comté, si petit soit-il, c'est peu. Je profite, dès maintenant, de l'occasion pour remercier le poste de Radio-Canada qui me fournit l'occasion de vous faire connaître la belle région parcourue hebdomadairement par l'"Echo de Saint-Justin" et la valeur de l'effort de guerre de ses habitants.

Le 2 novembre 1921, naît aux ateliers de W.-H. Gagné le premier né des numéros de l'Echo de Saint-Justin. Au début, cette feuille ne visite ses abonnés qu'une fois par mois, mais elle ne tarde pas à devenir un hebdomadaire. Gagné et ses fils en sont donc les directeurs depuis 22 ans.

On dit de l'histoire qu'elle est une perpétuelle recommencence, mais celle de Saint-Justin n'est pas banale et mérite qu'on s'y arrête un peu. Cette localité sise au pied des Laurentides, au nord de St-Barthélemi et de Maskinongé, est un plateau démembré de Maskinongé en 1848. L'abbé Hermann Plante a publié en 1937, un intéressant volume intitulé: St-Justin, foyer de sérénité rurale. Ce volume où j'ai beaucoup puisé a énormément simplifié mon travail d'historien.

Jean Sicard de Carufel, officier des troupes de la marine du Canada, possesseur du fief, vient d'abord s'installer à Maskinongé vers 1703-05. Ce n'est que vers 1720 qu'il quitte la Seigneurie Le Gardeur où il travaillait, pour ouvrir son domaine à la colonisation. Avec ses fils, il constitue le premier noyau qui devait donner naissance à Saint-Justin. Ce n'est qu'après 1745 que se développe la colonisation. La première chapelle est érigée en 1763 dans la concession du Ruisseau des Aulnes et desservie par un missionnaire de Pointe du Lac. Inutile d'ajouter que le service n'est pas régulier.

A la mort du Seigneur de Carufel, ses enfants deviennent héritiers. L'un après l'autre, ils vendent à Jean François Duchesny qui avait eu la précaution d'épouser une de Carufel possédant la partie nord de la Seigneurie. De ce fait, il devient le possesseur de la moyenne partie de la Seigneurie.

Les colons, voulant se constituer en paroisse, adressent en 1765 une requête aux autorités ecclésiastiques. Elle n'a pas de suite. En 1847 une nouvelle requête est présentée à l'évêque de Québec et en 1848 la plus grande partie de la Seigneurie de Carufel est érigée canoniquement en paroisse distincte de celle de Maskinongé, sous le vocable de St-Justin. A ce moment la discorde éclate entre les paroissiens et dure dix ans. Les uns veulent la construction de l'Eglise et du presbytère, les autres s'y opposent, préférant se rendre à Maskinongé. Enfin, au mois de décembre 1857, Monseigneur Cooke décrète la construction de l'église et de ses dépendances. Là encore, nouvelles difficultés. Edouard Hamelin et Lippé de l'Assomption soumissionnent. Le dernier obtient le contrat. Les travaux commencent, Lippé demande au curé s'il veut des fenêtres dans son église. Comme on lui avait fourni un plan sans ouverture, il profite de cette circonstance pour le changer et reprendre le profit perdu dans le premier contrat. Les procès s'amorcent. Mais un jour, Lippé part pour Montréal avec une forte somme afin d'acheter des matériaux pour ne jamais revenir à St-Justin.

A St-Justin on vit surtout du produit de la terre. Pauvres au début, les cultivateurs connaissent un peu la prospérité en 1880, grâce à la culture des pois. N'écoutez pas les conseils du département de l'agriculture, dix années de cette culture épuisent les terres. L'industrie laitière leur permet de prendre le dessus plusieurs années plus tard.

Si les paroissiens de St-Justin vivent bien aujourd'hui, mais pas en millionnaires, ils le doivent d'abord à leur travail soutenu et au dévouement d'un trio qu'on ne peut passer sous silence: Monseigneur Gérin, le notaire Chapdelaine et le docteur Coulombe.

(suite à la page 8)

PIERRE-EDOUARD BLONDIN

SENATEUR

1874 - 1943

Pierre-Eduard Blondin était le fils de Louis-Marie Blondin, notaire et de Elodie Barnard, fille de Edouard Barnard, avocat, ancien député des Trois-Rivières de 1834 à 1838 et protonotaire de ce district judiciaire. Il était né à Saint-François du Lac le 14 décembre 1874. Ses études primaires terminées il passa au collège-séminaire de Nicolet où il séjourna de 1888 à 1896. Il fut président de l'Académie au Séminaire de Nicolet en 1895. A la fin de ses études il obtint le titre de bachelier-ès-lettres, en 1896.

Ses études littéraires terminées, il étudia le notariat au bureau de son père pour les terminer à l'Université Laval de Montréal. Il fut admis à la pratique du notariat en 1900 et commença à pratiquer le 3 septembre de cette année. Il se fixa à Grand-Mère, comté de Champlain.

Le 2 juillet 1902, il épousait à St-François du Lac Marie-Lise-Rose Buisson, fille de Timoléon et Louise O'Keefe et nièce du curé du lieu; l'abbé Edmond Buisson.

A Grand-Mère, il fut greffier de la Cour de Circuit et échevin de la ville. Aux Elections générales de 1908, il fut élu comme conservateur pour représenter le comté de Champlain à la Chambre des Communes à Ottawa, par 93 voix de majorité. En 1911, il fut également réélu par 367 voix de majorité. Il était nommé assistant orateur de la Chambre des Communes à la session du 12e Parlement du Canada en 1911. Il fut assermenté comme membre du Conseil Privé et nommé Ministre du Revenu de l'Intérieur le 20 octobre 1914. Le 7 novembre 1914, il était réélu par acclamation dans le comté de Champlain.

L'honorable Blondin fut nommé Secrétaire d'Etat, le 6 octobre 1915. Il fut nommé Ministre des Postes, le 8 janvier 1917. Le 2 mars 1917, il donna sa démission pour former un régiment pour outremer, mais elle ne fut pas acceptée. Il procéda quand même à la formation du 258e Régiment qu'il conduisit en Angleterre. Il avait le grade de Lieutenant-colonel.

A son retour d'Angleterre, en juillet 1918, il était nommé sénateur pour la division des Laurentides qui comprend les districts électoraux de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix et Montmorency.

L'honorable sénateur Blondin avait été réassermenté comme Ministre des Postes dans le cabinet Meighen le 13 juillet 1920 pour l'abandonner en 1921. Il fut président du Sénat de 1930 à 1935.

L'honorable Blondin a pratiqué le notariat à Montréal de 1935 à 1940 et à St-François de cette date jusqu'à son décès. Il vivait à Saint-François du Lac, depuis un certain nombre d'années, dans la magnifique résidence héritée de son père.

TOUJOURS LA PREMIERE !

(par Paul-N. Vanasse)

Une fois de plus, la province de Québec vient de se classer bonne première de toutes les provinces du Dominion. Objectif largement dépassé. Cinquième fois que notre province se met ainsi en belle lumière. Eloquente façon de donner un démenti formel à ceux qui la critiquent injustement ou qui comprennent mal sa mentalité.

Il y a là matière à réjouissances, à une légitime fierté. La générosité de nos gens dénote un esprit particulièrement éveillé aux problèmes publics. Il est vrai que le mécanisme d'organisation de ces emprunts est précis et fort efficace et que, le dévouement des ouvriers de la dernière campagne ne s'est pas démenti une seule journée, voire une seule soirée. Ce sont des faits qu'il faut signaler publiquement.

Preuve éclatante que les gens du Québec entendent en finir au plus tôt avec ce cauchemar de la guerre, que pour en arriver à ce but, ils consacrent, sans calcul mesquin, toutes leurs économies.

Cet emprunt est-il le dernier? — Il faut l'espérer. Il faut le demander à Dieu. Cinq années de guerre ne sont pas sans désorganiser, à tout le moins ébranler considérablement nos régimes de vie. La guerre, lorsqu'on étudie l'histoire, reste la grande calamité. Il faut escompter les générosités de la Providence. Il faut lui demander que les Noël de paix, de joie, de lumière, reviennent au plus tôt. Tout le monde, sans exception, s'en porterait certainement mieux...

Au fil de ma plume

Novembre: une fin d'année qui n'est pas loin, une période d'arrêt, de réflexion, de comptabilité: tous les mécomptes de l'année, les nouvelles désillusions passent rapidement dans la mémoire. Nous avons pu vivre tout cela!

Chaque année cependant ne nous apporte que ce que nous méritons. Si certaines choses se sont produites, c'est bien que nous l'avons voulu ainsi. Avec plus de volonté, avec plus de réflexion, de raison, l'autre année qui viendra vite pourra être meilleure.

De la chance: il y en a pour tous. Il y en a surtout pour ceux qui savent d'abord ce qu'ils veulent, ceux qui prennent les moyens d'arriver

au but qu'ils visent. Sans doute, bien des obstacles nous barrent la route; le plus surnois de ces obstacles reste l'orgueil si lent à mourir qui nous enlève toute justesse de vue, tout jugement.

Chaque âge a ses rêves. C'est pour cela que personne ne veut mourir. Les rêves sont le charme même de la vie. Ils nous aident à traverser le désert du temps, à remplir nos devoirs, à faire quelques efforts.

L'effort généreusement donné est en toute chose la moitié du succès.

Novembre: il ne faut pas regarder en arrière. Il faut marcher de l'avant. Il faut progresser. Il faut agir. Car une autre année que nous ne connaissons pas, frappera bientôt à nos portes... Sachons lui sourire, si nous voulons qu'elle nous sourise.

P. V.

C'est là qu'il est décédé le 29 octobre 1943. A son décès, il laissait son épouse et sa fille: Madame Sydney B. Fisher, de Dalhousie, N. B. Il était commandeur de la Légion d'Honneur.

L'honorable Blondin était un orateur de hustings entraînant et recherché, ce qui lui valut de nombreux succès dans les assemblées publiques. Au parlement il eut aussi la réputation d'orateur redouté.

UN PROBLEME EMBARRASSANT

Les employés des messageries doivent être débrouillards car parmi les nombreuses consignations qui leur passent chaque jour entre les mains, quelques unes présentent des problèmes assez difficiles à résoudre. Récemment, un panier contenant

15 lapins destinés à un marché local est arrivé à la Gare Centrale du Canadien National. Comme il n'y a actuellement aucune demande pour ces animaux, le consignaire retourna l'envoi avec avis de le réexpédier à l'expéditeur. Comme ceci est arrivé en fin de semaine et qu'il n'y a aucun train à destination de Richmond le dimanche, les employés des messageries se trouvèrent en face d'un problème embarrassant. Heureusement, un employé des messageries à la Gare Centrale avait quelques notions de l'élevage des lapins et il se vit assigner la tâche de voir à leur bien-être durant leur séjour dans la métropole. "Rien de plus simple" dit M. Labelle. Il courut à un marché voisin et en revint avec une provision de carottes, de navets et de laitue et les lapins eurent amplement de vitamines jusqu'à leur départ pour Richmond.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance régulière du Conseil Municipal de la paroisse de St-Justin tenue en la salle publique de la dite paroisse, mardi, le 2 novembre 1943, à 2 heures p. m. Sont présents: M. le Maire W.-H. Gagné et MM. les conseillers Louis St-Antoine, Ide Francoeur, Hormisdas Brissette et Adélard Gagnon, formant quorum.

Après lecture et approbation du rapport de la dernière séance régulière ainsi que celui de la séance spéciale du 7 octobre 1943, il est procédé comme suit:

Les comptes suivants sont produits pour approbation:

Joseph-Ed. Lefebvre, \$11.40; Léonard Gagnon, \$1.20.

Demande d'assurance:

Arthur Gagnon, Porcherie, 16 x 40 à être assurée: \$125.00.

Paul-Emile Bruneau, Maison, 30 x 27 à être assurée à \$500.00; Etable et Grange 36 x 30, \$325.00; Hangar, 20 x 25, \$150.00; Dépense, 10 x 12, \$25.00.

Justin Masson: Maison 20 x 24, ajouter \$300.00; Remise à voiture, à être assurée à \$150.00.

Joseph Bastien: Porcherie 30 x 30, ajouter \$250.00.

Ovila Mandeville, Bâtiment, 30 x 25, ajouter \$150.00; Porcherie, 8 x 12 à être assurée \$35.00; Hangar 8 x 9, \$15.00, Boutique à abeilles, 12 x 20 \$75.00.

Honoré Vermette: Bâtiment, 35 x 110, ajouter \$700.00.

Proposé par le conseiller Hor-

misdas Brissette, appuyé par le conseiller Adélard Gagnon que ces demandes d'assurance soient acceptées et qu'elles soient inscrites aux livres de la Cie d'Assurance Mutuelle de la Paroisse de St-Justin.

Proposé par le conseiller Louis St-Antoine, appuyé par le conseiller Ide Francoeur, que les montants qui suivent soient prélevés en vertu des règlements et procès-verbaux que régissent les chemins et routes en cette municipalité, savoir: Traverse du village, \$25.00; Route Bas et haut N.-E. Ormière: \$138.00; Traverse Ormière, \$20.00; Route Bois-Blanc, \$225.90; Troisième Rang Haut, \$124.20; Troisième Rang Bas, \$94.00; Route Bernier: \$47.50; 1er Rang Haut, \$80.00; 1er Rang Bas, \$28.00; Cinquième Rang Haut, \$210.00; Route Trompe-Souris \$60.

Proposé par le conseiller Ide Francoeur, appuyé par le conseiller Adélard Gagnon, que M. Lucien Morin soit nommé officier spécial au sens du règlement No 167 de cette municipalité et que son salaire soit de \$15.00 par année.

Proposé par le conseiller Ide Francoeur appuyé par le conseiller Hormisdas Brissette que demande soit faite à M. Irénée Gravel, cantonnier, de Louiseville, aux fins d'obtenir qu'il fasse passer la grappe mécanique dans le haut du Grand Trompe-Souris.

Et la séance est levée.

Vraiment...

—Je mourrais si tu mourais?

—Oui, mais quand?

* * *

Un de nos amis qui passe pourtant pour blasé, a eu l'émotion de sa vie, l'autre jour, en voyant quatre beaux pneus, des six plis, s'il vous plaît, sous une voiture à traction animale. Il s'agissait, évidemment, de pneus achetés au début de la guerre. Morale: trottons! Nous galopons trop, au sens strict, s'entend...

* * *

Comme le coût de la vie, celui de la mort a augmenté. Il n'en coûtait que 75c au gouvernement de Jules César pour occire un ennemi. En 1914-18, ça prenait, pour tuer un soldat, 35,000 balles et 1,000 obus, en moyenne, soit \$21,000. Et aujourd'hui? \$50,000, tout modestement. Comme quoi le Cinquième Emprunt n'était pas de trop...

* * *

Tel confrère veut défendre les boys des hebdomas qu'un journal a accusés, l'autre jour, de trop aimer la dive bouteille, en se basant sur un commentaire pince-sans-rire du congrès de Nicolet. Nous n'avons guère besoin qu'on nous défende, pourtant... Pour un confrère qui lève trop souvent le coude, il y en a vingt autres qui sont tempérants, faute d'argent. Car à cette époque de mirifiques contrats de guerre, l'ebdo reste cassé, gneux comme rat d'église. Bref, on nous calomnie et avec tapage. Une tempête dans un verre... d'eau!

* * *

Il est entendu que les économistes sérieux condamnent l'embarquée que M. Godbout veut prendre sur le terrain enlisant de la socialisation en expropriant la Montreal Light, Heat & Power. Mais même du grossier point de vue de la pêche aux votes, l'Organisation de M. Godbout se dispute quant à la valeur du truc. Les vieux routiers du Régime ne cachent pas, pour quelques uns, qu'ils craignent de voir nos bons Baptistes élever la mèche et refuser de sacrifier, pour le plat de lentilles de l'expérience socialiste, le droit d'aisance de la liberté individuelle consacrée par l'entreprise privée. Tels grands manitous de la machine électorale s'effraient, en effet, à la pensée qu'à force de dénoncer, avec des trémolos dans la voix, les fameux trusts et monopoles, MM. les Orateurs du Parti amènent l'électeur à se rendre compte précisément du terrible monopole constitué par l'Etat qui accapare le commerce au lieu de le surveiller, qui absorbe les industries au lieu de se borner à en empêcher les abus d'exploitation, suivant ce que la bonne philosophie attend d'un gouvernement bien pénétré de son vrai rôle. Vraiment, M. Godbout devrait s'incliner devant ceux de ses organisateurs qui agitent ainsi la sonnette d'alarme. Car dans ces temps troublés par l'autocratie et l'incompétence de la ribambelle de contrôles et de commissions, de régies et de bureaux dont Ottawa nous a dotés au moins "for the duration", il ne paraît pas si habile de reprendre, pour le compte provincial, la thèse de la dictature d'Etat... C'est un peu comme trop parler de corde dans la maison d'un pendu.

CE QU'ON LISAIT DANS

"L'ECHO DE SAINT-JUSTIN"

IL Y A 20 ANS

ON LISAIT DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, EDITION DU 2 NOVEMBRE 1923

SAINT-JUSTIN

Etaient de passage à St-Justin dernièrement: M. et Mme Hermann Paquin de Ste-Julienne.

* * *

M. Charlemagne Drainville est parti pour une promenade d'une quinzaine à Ste-Julienne.

* * *

Mme Azarias Gagnon qui a été subir une grave opération à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, nous est revenue en bonne voie de guérison.

* * *

Mlle Parmelia Ladouceur de Berthier est venue passer huit jours chez son père M. Joseph Ladouceur.

* * *

M. Irénée Clément est allé visiter son fils Emile, étudiant au Séminaire des Trois-Rivières, la semaine dernière.

* * *

La plupart de nos jeunes gens qui étaient allés aider aux moissons de l'ouest, sont revenus en bonne santé, heureux de l'expérience et des connaissances acquises dans leur lointain voyage et surtout de revenir à leur paroisse natale.

* * *

Etaient en visite dernièrement chez M. François Gagnon de l'Ormière: l'abbé Lucien Paquin, vicaire à St-Marc de Shawinigan; M. et Mme Arthur Philibert de Montréal et leur quatre petits enfants: Yvette, Fernande, Gertrude et Raymond.

* * *

M. et Mme François Beaudoin, Mlle Emilia Beaudoin et M. le Dr Guilbert et Mme Guilbert ainsi que leur fille de Montréal étaient de passage ces jours derniers chez MM. Agapit Cloutier et Adélard Morin.

* * *

Le 21 octobre dernier étaient en veillée chez M. Adam Francoeur: Mlles B.-Alice Bernier, Antoinette, Gabrielle, M. Maurice Malboeuf, David Francoeur, J. Girard, voyageur de Détroit, Mlles Cécile Villeneuve, Rose, Bernadette et Yvonne Villeneuve, MM. Adélard Clément, Ovila Bastien, J. Bastien, Emma et Yvonne Bastien. Tous se retirèrent en-

chantés de leur veillée.

* * *

M. Ide Francoeur qui s'était fait estropier dans une presse à foin est maintenant complètement rétabli.

LOUISEVILLE

UNE MAISON HISTORIQUE QUI DISPARAIT

Une maison historique qui va disparaître et qui a toujours servi de demeure aux différents sacristains qui se sont succédés dans la paroisse de la Rivière du Loup, comme on le disait autrefois. Cette vieille maison a 120 ans d'existence. Elle fut bâtie en 1805. Ce sont dans ses murs que fut tenu, pendant les premières années de l'existence de la ville, le conseil de la paroisse de la Rivière-du-Loup. Le conseil du comté de Maskinongé et la Cour de Circuit siégea à cet endroit avant que se bâtisse le Palais de Justice pour le comté de Maskinongé en la paroisse de la Rivière du Loup.

Cette construction historique qui va être démolie date de 1805.

Dimanche dernier, après la grand-messe, la Fabrique a vendu à l'enchère cette vieille maison.

Elle fut octroyée au prix de 65 dollars et c'est M. Philorum St-Pierre qui en fut le dernier acquéreur. Il s'est engagé à la démolir d'ici au 15 novembre prochain. Cette démolition est devenue nécessaire, parce que la municipalité doit faire faire une avenue à côté de l'église, pour passer sur l'emplacement qu'occupait cette bâtisse.

ST-BARTHELEMI

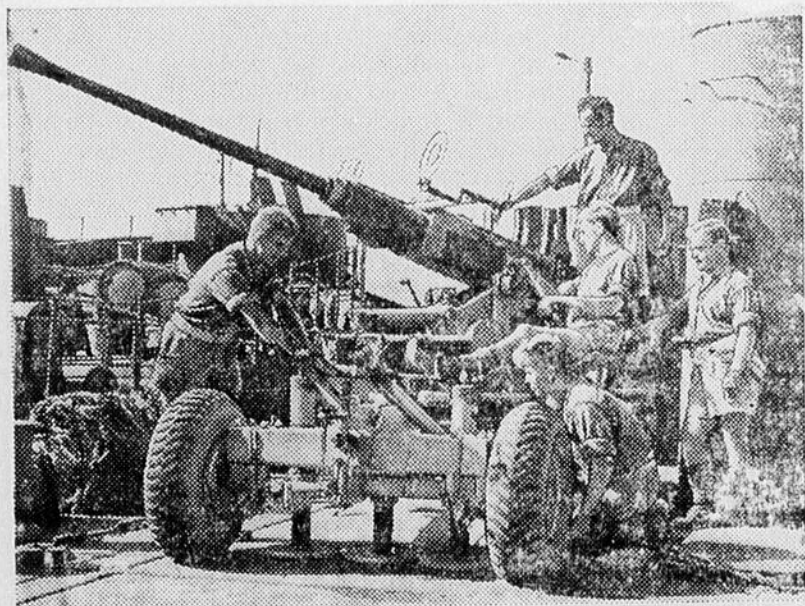
Sépulture. — Le 22 septembre après-midi, M. Léon Dupuis, nous était enlevé subitement par une syncope cardiaque, alors qu'il se préparait à se faire raser chez notre nouveau coiffeur M. Houde. Bon vieillard, s'il en fut un, et chrétien exemplaire. Son service a eu lieu le 25 septembre.

Mariage. — Le 3 octobre, mariage de Mlle Aldéa Plante, fille de M. Cyriac Plante, de St-Joachim, avec M. Ildège Chaussé, fils de M. Jacques Chaussé de St-Cuthbert. Aux nouveaux mariés nos vœux de bonheur.



HÂTONS la VICTOIRE!

5^e EMPRUNT de la VICTOIRE



La tension est grande, dans quelques heures, ce sera l'invasion, et la bataille rangée, d'où ils ne reviendront certainement pas tous. L'équipement est prêt, les canons sont parés à tirer. Cette photo fut prise sur le pont d'un vaisseau d'invasion.

Tél.: 100.

PROTEGEZ-VOUS

En vous assurant avec

CLÉMENT PHILIBERT

COURTIER EN ASSURANCES

Vie, Feu, Automobile, Accidents, etc.

102 des Sulpiciens

L'Epiphanie, P.Q.

Pour vos installations électriques de tous genres:

Lumières, fixtures, moteurs et accessoires, vous pouvez consulter en toute confiance:

J.-Oscar Pâquet

Electricien Licencié

14 RUE ST-AIME

Tél.: 144

LOUISEVILLE, Qué.

L'Hon. Adélard Godbout et le réveil canadien-français

Les élections provinciales de l'automne de 1939 et l'avènement au pouvoir de l'hon. Adélard Godbout ont marqué un réveil canadien-français quasi providentiel, à une époque dramatique de l'histoire de notre pays, alors que notre peuple était sollicité, par de funestes appels à l'isolement, à se replier sur lui-même, à se séparer du reste de la nation canadienne et à se renfermer dans une attitude stérile de défi contre le reste de la Confédération.

La voix d'Adélard Godbout, avec celle d'Ernest Lapointe, fit entendre alors la doctrine salutaire de l'union, de l'unité canadienne, la seule dont la minorité canadienne-française pouvait et peut encore espérer son propre progrès et la reconnaissance de ses droits. La réponse de la province de Québec fut saluée, dans tout le Canada et à l'étranger, comme le geste d'un peuple adulte, qui conçoit clairement son avenir, qui comprend ses intérêts supérieurs.

Quant à M. Godbout, il assumait le pouvoir dans des circonstances extrêmement difficiles, qui allaient exiger de lui et de son gouvernement non moins de fermeté que de diplomatie, sans compter le courage qu'il fallait, à ce moment, pour entreprendre le relèvement financier de la province. On a vu que le nouveau premier-ministre pouvait tout mener de front et qu'il était de taille à représenter la province de Québec et à parler en son nom.

Où nous aurait mené, à sa place, un chef politique d'une trempe moins solide? M. Godbout avait dit: "Québec fera sa

part dans la guerre". Toute la population du Canada savait à quelle condition Québec s'était ralliée à la politique de guerre du gouvernement fédéral. M. Godbout réitéra cette condition et ni les exhortations, ni les flatteries des impérialistes ne le firent démentir de sa résolution de demeurer, sur ce point, le fidèle interprète de ses compatriotes. Il contribua plus que tout autre à démontrer, par ses discours, par ses interventions opportunes, que l'effort de guerre du Canada serait compromis par une politique de conscription qui violerait les promesses faites à Québec. Sa voix fut écoutée.

La difficulté n'était pas de crier: "Non!" à toutes les puissances occultes qui se liguèrent alors pour renverser l'opposition de la province de Québec. Nous avons toujours eu, dans notre province, une surabondance de hurleurs qui disent **non** à tout propos, sans se soucier des résultats. S'ils eussent été à la place de M. Godbout, leur voix eût rempli l'air de protestations et de défis; par vaine gloire ils eussent ameuté contre Québec tout le reste de la population canadienne et, inévitablement, ils eussent donné raison aux éléments hostiles qui voulaient profiter d'une telle agitation pour "donner une leçon aux Canadiens-français". À la place d'un plébiscite, nous aurions eu la conscription.

M. Godbout a fait mieux. Il a défendu et fait accepter le point de vue de la province de Québec et grâce à lui les Canadiens-français conservent aujourd'hui l'estime et le respect de leurs compatriotes de langue anglaise.



**En abrégant
seulement d'une
minute nos
conversations au
téléphone**

*... nous épargnerions
110,000 heures par jour
pour les communications
de guerre*

Les communications de guerre doivent passer en premier lieu...

ce qui signifie qu'il nous faut réduire au minimum l'usage non essentiel du téléphone. Il est impossible d'accroître les facilités actuelles. Votre collaboration est nécessaire si les communications de guerre doivent être promptement acheminées. Rappelez-vous que l'usage abusif du téléphone peut entraver l'activité de guerre—et que toute seconde que vous épargnez compte.

En service
actif



durant des ailes
aux mots

Prenez un "Coke"=Soyons amis



"Coke" = Coca-Cola
Les noms populaires acquièrent tout naturellement des abréviations amicales. C'est pourquoi vous entendez dire "Coke" pour Coca-Cola.



—le symbole
amical

660 F

... ou comment s'en tirer en Alaska

"Prenez un Coke", dit l'aviateur canadien en Alaska et, avec ces trois mots, il se fait un nouvel ami. Cela produit le même effet dans les Aléoutiennes que dans l'Alberta. Dans le monde entier, le Coca-Cola signifie la pause qui rafraîchit—et est devenu le symbole universel pour les étrangers à l'esprit bienveillant.

EMBOUEILLEUR AUTORISÉ DE "COCA-COLA"
D. LAFONTAINE & FILS, Louiseville, P. Q.

M. Godbout a fait encore mieux, il a puissamment contribué à inspirer une politique de guerre qui tienne compte des particularités de la province de Québec, qui tienne compte de notre contribution économique et agricole. L'une des conséquences logiques de cette politique a été l'exemption du service militaire pour les fils de cultivateurs, pour les travailleurs de la forêt.

C'est ainsi que la province de Québec, qui s'acheminait vers la débandade financière et administrative, avant l'avènement du gouvernement Godbout, et que l'isolement aurait fait rétrograder de vingt-cinq ans si elle avait refusé de jouer son rôle dans la guerre, c'est ainsi que Québec a franchi victorieusement, depuis quatre ans, ce qui a été sans contredit la période la plus difficile de son histoire.

Réveil quasi providentiel, disions-nous plus haut. Ce réveil est tout à l'honneur de nos compatriotes, qui ont su discerner, à l'automne de 1939, entre les appels qui les sollicitaient, la voix d'un homme qui leur parlait sans emphase et sans fausses promesses, avec la seule conviction de sa sincérité, de sa droiture proverbiale, de son intégrité, qualités caractéristiques des gens de notre peuple, qui se sont reconnus en M. Godbout.

LA CULTURE DE LA BETTERAVE EST AVANTAGEUSE

Les raisons qui militent en faveur de l'introduction de la culture de la betterave à sucre dans Québec sont nombreuses. Non seulement c'est une récolte-argent apportant un revenu supplémentaire là où on l'introduit, mais c'est aussi une culture qui améliore considérablement l'état physique du sol, en augmente la fertilité et accroît le rendement des récoltes subséquentes. Au surplus, la betterave à sucre convient très bien au système d'exploitation mixte en honneur sur la majorité de nos fermes. S'alliant très bien aux autres cultures sarclées, le cultivateur peut l'inclure dans la rotation sans déséquilibrer l'ensemble de ses productions.

Cet acte nouvelle et importante industrie agricole peut s'introduire sur une ferme sans que le producteur ait à déboursier un

sou. La Raffinerie de sucre de Québec, à St-Hilaire, fournira en effet la semence et en retiendra le prix, à l'automne, sur le produit de la récolte. Sur demande du producteur, la raffinerie fournira également l'outillage nécessaire à la culture de la betterave — semoirs, cultivateurs, arracheuses — et ne se fera rembourser le loyer de ces machines que sur les argents qu'elle devra au producteur, après livraison de sa récolte.

Les autorités du ministère de l'Agriculture sont convaincues que la culture de la betterave à sucre donnera un nouvel essor à l'agriculture québécoise. Elles ont la certitude de rendre plus rémunératrice l'exploitation du sol. Aussi accordent-elles à l'entreprise l'appui le plus complet. Des agronomes, des spécialistes et le personnel de la Raffinerie sont à la disposition des cultivateurs pour les renseigner et les guider dans cette nouvelle production. Avec la collaboration de tous, le succès est assuré.

SERAPHIN PREND UN CONGE D'UN MOIS

Radio-Canada a transmis, vendredi soir, le 729ième épisode d'Un Homme et son Pêché, de Claude-Henri Grignon, ce qui complète la première partie de ce roman.

L'auteur, M. Claude-Henri Grignon, procédant à la façon des écrivains naturalistes, va créer une nouvelle trame pour servir de prologue à la deuxième partie d'Un Homme et son Pêché.

L'auteur a besoin de consacrer tout son temps à ce travail et il doit faire des recherches aux endroits même où se déroulent les diverses scènes de la deuxième partie du roman. Voilà pourquoi Un Homme et son Pêché disparaît de l'affiche d'ici le lundi, 6 décembre, alors que Séraphin Poudrier nous reviendra cette fois, impliqué dans de nouvelles affaires étranges. Qui viendra habiter la maison qu'il est à construire? Pourquoi veut-il rencontrer le Sauvage du Lac Solitaire?

D'ici là, tous les soirs, à 7 heures, Albert Duquesne lira des contes de Claude-Henri Grignon. Donc, au lundi, 6 décembre, pour la deuxième partie du roman "Un Homme et son Pêché."

FABLES (1)

par Jean de La Fontaine

édition complète

avec une introduction de Robert E. Llewellyn, ptre

Dans la même élégante collection qui vous a donné **Les Fleurs du Mal**, par Charles Baudelaire et **Contes**, par Guy de Maupassant, Les Editions Variétés présentent aujourd'hui une édition complète des **Fables** de Jean de La Fontaine avec une introduction de Robert E. Llewellyn, ptre.

Les **Fables** de La Fontaine demeurent aussi fraîches, aussi attachantes qu'au temps de Louis XIV. Tout les enfants les connaissent. Tout le monde les a relues. Et l'éloge funèbre qu'a composé Fénelon est aujourd'hui aussi vrai que jamais.

Voici cette courte oraison funèbre:

"La Fontaine n'est plus! Il n'est plus, et avec lui ont disparu les jeux badins, les ris folâtres, les grâces naïves et les dociles muses. Pleurez, vous tous qui avez reçu du ciel un cœur et un esprit capable de sentir tous les charmes d'une poésie élégante, naturelle et sans apprêts; il n'est plus cet homme, à qui il a été donné de rendre la négligence même de l'art préférable à son poli le plus brillant! Pleurez donc, nourrissons des Muses! ou plutôt, nourrissons des muses consolez-vous. La Fontaine vit tout entier et vivra éternellement dans ses immortels écrits. Par l'ordre des temps, il appartient aux siècles modernes, mais par son génie il appartient à l'antiquité, qu'il nous retrace dans tout ce qu'elle a d'excellent. Lisez-le et dites si Anacréon a su badiner avec plus de grâce; si Horace a paré la philosophie et la morale d'ornements poétiques plus variés et plus attrayants; si Ténence a peint les moeurs des hommes avec plus de naturel et de vérité; si Virgile enfin a été plus touchant et plus harmonieux."

(1) Un volume de 320 pages publié par les Editions Variétés. Prix \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.



Faites bon usage de votre permis

Les permis de la Commission des Liqueurs de Québec vous mettent en mesure de vous procurer une quantité déterminée de boissons.

Remarquez bien que cette quantité représente le maximum prévu pour les gros consommateurs. Il n'est donc pas nécessaire que chaque détenteur d'un permis achète régulièrement toute la quantité de boisson à laquelle il a droit.

Lorsque la Commission des Liqueurs de Québec s'est vue dans l'obligation d'émettre des permis, afin d'assurer une juste répartition des boissons alcooliques, elle a tenu compte du nombre de ses clients réguliers, des quantités de boisson qu'ils achetaient habituellement et des stocks dont elle disposait.

Cependant, bon nombre de personnes, en utilisant aujourd'hui tous leurs coupons, achètent plus de boissons qu'avant le rationnement. Il est donc évident que plusieurs font des réserves, que d'autres consomment davantage et que certains détenteurs de permis s'en servent au bénéfice de leurs amis.

Les effets de ces pratiques déloyales commencent à se faire sentir. Il en est résulté une rareté, qui ne se serait pas produite si tous s'étaient conformés aux règlements, et dont souffrent un grand nombre de personnes. Les particuliers qui achètent les boissons pour les revendre ont créé un véritable "marché noir".

Ces contraventions ne sont pas très répandues, mais il n'en est pas moins regrettable que l'ensemble des citoyens doive subir les conséquences des abus de quelques-uns.

Que chacun se montre loyal et équitable envers ses concitoyens et il sera possible d'améliorer la situation et de prévenir un rationnement plus rigoureux des boissons alcooliques.

Que l'on veuille donc suivre ces quelques conseils :

- 1 — Éviter, autant que possible, d'acheter toute la boisson à laquelle le permis donne droit.
- 2 — Ne prêter à personne son carnet, qui n'est pas transférable.
- 3 — Ne pas acheter de boissons pour autrui. Chacun a son propre carnet de rationnement, ou il peut s'en procurer un.
- 4 — Consommer moins de boissons alcooliques.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

LCTF

NOUVELLES LOCALES

PROCES-VERBAL

Nous reproduisons en page 2 le procès-verbal de la dernière séance régulière du Conseil Municipal, tenue mardi après-midi, le 2 novembre.

ECLATANT SUCCES DU CINQUIEME EMPRUNT

Comme à tous les emprunts précédents, la municipalité de Saint-Justin a battu la marche en souscrivant plus de 150% de l'objectif qui lui avait été désigné. Nous fournirons plus de détails à ce sujet dans un prochain numéro.

NAISSANCE

Le 4 novembre a été baptisé Joseph, Paul, Yvon, enfant de Roland Vermette et de Rachelle St-Louis. Parrain et marraine: M. et Mme Maxime St-Louis, de Maskinongé, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Alice St-Louis, tante de l'enfant. Nos félicitations.

VISITE CANONIQUE

Dimanche, lundi et mardi aura lieu la visite canonique des Tertiaires par le Rév. Père Aurèle, O.F.M.

Les offices auront lieu, le matin à 8 hrs et le soir à 7.15 hrs.

DISCRETOIRE

Dimanche, immédiatement après les Vêpres, réunion, à la Sacristie, des membres du Discretatoire.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Mercredi, le 17, à 9½ hrs, aura lieu le service anniversaire de Mme Joseph Morin, née Emélie Bellemare.

ADIEU AU MONDE

Mlle Laura St-Cyr, fille de M. et Mme David St-Cyr de cette paroisse, domiciliée depuis plusieurs années à Burlington, Vt est entrée en communauté au couvent du Saint Sacrement à Québec, au cours de la semaine dernière. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

NAISSANCE

Le huit novembre a été baptisé: Marie, Cécile, Lucie, enfant de Eugène Lambert et de Léona Casaubon. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Casaubon de St-Edouard. Nos félicitations.

REUNION REMISE CHEZ LES C. DE C.

La réunion sociale qui devait se tenir aux salles du sous-con-

Films développés, 25c argent, 2 séries par rouleau, ouvrage garanti. Réimpression 2c chacun.

RAPID PHOTO SERVICE Reg'd
P. O. Box 75, Station C.,
Montréal, Qué.

seil des Chevaliers de Colomb de St-Justin, le dimanche, 14 novembre, a dû être remise à plus tard, probablement au cours du mois de décembre; à cause des préparatifs qu'on est à faire en vue de la grande soirée récréative qui aura lieu dans la salle paroissiale d'ici la fin de novembre. Nous annoncerons la date de cette soirée dans notre prochain numéro.

GRAND MESSES

Semaine du 14 novembre

Lundi 6½ h. pour Mmes Louis et Léopold Casaubon par Marcel Casaubon. 7 h. pour Ovide Trudel, par Jeanne Trudel. 8 h. pour les Tertiaires défunts.

Mardi 7 h., pour Raphaël Pâquet, par Gertrude Pâquet. 8 h., pour Edmond Ladouceur et ses parents défunts par son épouse.

Mercredi 7 h., pour Mme Adam Francoeur, par M. et Mme Adélaïde Clément. 9½ h. Service anniversaire de Mme Joseph Morin (Emélie Bellemare).

Jeudi, pour Téléphore Frappier par Mme Georges A. Tétreault.

Vendredi, pour Pierre Aimé Gagnon par Emile Gagnon, son oncle.

Samedi, pour David Morin.

VA ET VIENT

Mme Albert Deslauriers et sa fille Cécile de St-Paul, Minnesota, étaient de passage à St-Justin et à St-Barthélemi, au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Jos Langlois N.P. sont allés à St-Maurice, dimanche.

M. Rosario Lafrenière de Maskinongé de passage à St-Justin, lundi.

M. et Mme Arthur Casaubon de Montréal de passage à St-Justin, en fin de semaine.

Mlle Jeanne Trudel de Louiseville visitait M. le professeur et Mme Roland Savoie, dernièrement.

Mme Ernest Brunette et son fils Jean de St-Barthélemi étaient de passage à St-Justin, dimanche.

MM. et Mmes Armand Alarie et Arthur Sicard, M. Adam Alarie et sa fille Georgette de passage à St-Luc et à Champlain, le jour de la Toussaint.

M. et Mme Armand Alarie et Mmes Rolande Sicard et Georgette Alarie de passage aux Trois-Rivières, dernièrement.

M. et Mme Wilfrid Elliot ainsi que Madame Henry Elliot de passage chez M. Aimé Dupuis en fin de semaine.

Le Rév. J. E. Pariseau de Burlington Vt. accompagné de M. et Mme David St-Cyr, Blanche et Alma St-Cyr sont de retour d'un voyage à St-Anne de Beauré et à Québec où ils ont reconduit Mlle Laura St-Cyr au couvent du Saint Sacrement.

M. et Mme Azarias B. Gagnon de St-Joseph de Sorel, accompa-

gnés de M. et Mme Edmond Sarrazin du même endroit visitaient la famille Joseph Gagnon récemment, et passèrent une agréable soirée.

A l'occasion de la Toussaint, M. et Mme Azarias Gagnon sont allés à Montréal, rendre visite à leur fille religieuse. Ils se rendaient aussi visiter leurs parents de l'Epiphanie.

M. et Mme Honoré Ladouceur et M. Joseph Ladouceur sont de retour d'une huitaine passée à St-Paul l'Ermite.

Mlle Rita Frappier est retournée à Louiseville après une huitaine passée chez M. Honoré Ladouceur.

M. et Mme Alfred Lefebvre et leurs fillettes de St-Paul l'Ermite de passage à St-Justin, en fin de semaine.

M. Napoléon Gaboury, Mlle Madeleine Gaboury, ainsi que M. et Mme Léonard Des Roches de Berthierville rendaient visite il y a quelque temps à M. et Mme Lucien Baron de Chaudière. Ils ramenèrent avec eux Mme Lucien Baron et sa fillette Lise, qui, après avoir passé une huitaine à St-Justin sont retournées à Chaudière.

M. et Mme Nap. Gaboury recevaient dimanche: M. et Mme Joseph Des Roches, M. et Mme Léonard Des Roches, Mmes Jeanette et Jacqueline Des Roches, Mlle Claire Des Roches et son ami Gaston Bonin de Lanoraie; Mlle Oliva Lavigne, M. Denis Des Roches, M. Justin Alarie, Mme Pierre Villeneuve et Mme Lucien Baron, M. et Mme Rosario Corbin, Mmes Yolande, Suzanne et Thérèse Corbin de Montréal.

Mme Pierre Villeneuve de St-Léonard séjourne actuellement chez son père M. Nap. Gaboury.

IN MEMORIAM

Lebeau Eugène. — Triste souvenir nous rappelle le 17 novembre 1934. Cher époux et père, il fallait se séparer pour toujours. Mais la plaie que votre départ a laissée dans nos cœurs ne se cicatrifiera jamais.

Votre épouse, vos enfants.
Novembre 1943

MARIAGES MORIN-LAJOIE ET GAGNON-MORIN

Jeudi, le 14 octobre, avaient lieu en l'église de St-Justin les mariages de M. Henri-Paul Morin à Mlle Hermance Lajoie, les témoins étaient MM. Régis Morin et Albert Doyle; et M. Fernand Gagnon à Mlle Dora Morin, les témoins étaient MM. Donat Gagnon et Ernest Brunette.

Pour le mariage les mariées portaient chacune un costume tailleur gris, chapeaux, souliers et gants noirs; Mlle Morin portait des renards argentés et Mlle Lajoie portait des martres de roches; elle tenaient chacune un livre d'heures rose. Les mariés portaient le paletot gris. M. le curé Donat Grimard bénissait les mariages et offrit pour les époux le saint sacrifice de la Messe.

Après le mariage les invités se rendirent chez M. Régis Morin, où

ils passèrent la journée. On remarquait parmi les invités: M. et Mme Henri-Paul Morin, M. et Mme Fernand Gagnon, M. et Mme Régis Morin, Mme Vve Omer Lajoie, M. et Mme Donat Gagnon, M. et Mme Ernest Brunette de St-Barthélemi, M. et Mme Ernest Bernèche, M. et Mme Viateur Beauregard de St-Edouard, M. Wilfrid Bernèche, MM. et Mmes Oscar Pitre de Montréal, Albert Doyle et leurs fillettes Lina, Muriel et Doris de Montréal, MM. et Mmes Maxime Morin de Berthier, Prime Lajoie de Maskinongé, Denis Gagnon, Philorum Bernèche, Denis Lefebvre, Hercule Sylvestre, Donat Sylvestre, Laurent Lefebvre, Hormidas Bernèche, Joseph Bernèche, Marcel Lemieux de St-Justin, M. Emile Lajoie, Mlle Claire Morin, M. Jean Brunette de St-Barthélemi, Mlle Lucie Morin, M. Bertrand Gaboury, Mlle Anne-Marie Gagnon, M. Gérard Lajoie, Mlle Thérèse Morin, M. Florent Lajoie, Mlle Lucille Gagnon, M. Réal Morin et son amie de Berthier, M. Raymond Gagnon, Mlle Florence Lajoie, M. P.-Emile Gagnon, Mlle Albina Sylvestre, M. Roger Doucet, Mlle A.-Marie Lefebvre, M. Richard Bernèche, Mlle Rose-Aimée Lajoie, Mlle Pauline Bernèche, Mmes Rita, Lucille, et M. Jean-Paul Lajoie, tous de St-Justin. Les musiciens étaient MM. Gérard Lajoie, M. Hormidas Bernèche de St-Justin, MM. Normand Guinard et Germain Morin de Maskinongé.

Les mariés partirent pour un voyage de noces à Montréal. Ils habitent St-Justin.

Montréal

Dernièrement eut lieu à Montréal, à la paroisse de la Nativité d'Hochelaga, le mariage de M. Walter Thibodeau à Mlle Clémence Brisson. Il eut réception chez les parents de la mariée toute la journée et la soirée. Étaient présents: M. et Mme Walter Thibodeau, MM. et Mmes Emile Brisson, Léandre Thibodeau, Omer Bellemare, Joseph Brisson, Isidore Soucy, Amédée Leblanc, Dollard Robidoux, Georges Trudel, Armand Bouchard, Paul Bellemare, Thomas Tremblay, René Alain, Mme Adélaïde Thibault, M. Joseph Thibodeau, Mlle Flore Bellemare, Léo Thibodeau, Gisèle Cloutier, Lorenzo Thibault, Fernande Emond, Raymond Brisson, Marguerite Dagenais, Willie Ayotte, Laurette Leblanc, Edgar Brisson, Francoise Thibodeau, Rolland Poissant, Eliane Brisson, Roland Nadon, Florence Ménard, Fernando Soucy, M. Marthe Dierotta, Eugène Soucy, Exilda Savoie, Dollard Girard, Marie-Anne Savoie, Germain Savoie, Aline Brisson, Wilfrid Nadon, Hélène Brisson, Armand Girard, Dolorès Bellemare, MM. Marcel Brisson, Roger Ayotte, Claude Brisson, Lionel Ayotte, Jean-Guy Bellemare, Mmes Marie-Ange Soucy, Thérèse Soucy, Pécilia Chevalier, Fernande Soucy,

Gabrielle Thibodeau, Lise Trudel.

Les musiciens étaient, pour le violon: MM. Isidore Soucy, de la radio, Fernando Soucy, Omer Bellemare, et pour l'accordéon: MM. Rolland Nadon, René Alain.

Étaient de passage de St-Justin pour cette occasion, M. et Mme Léandre Thibodeau, M. Omer Bellemare, Françoise Thibodeau, Pécilia Chevalier, Willie Ayotte.

Tous se séparèrent à une heure très tardive, et emportant un bon souvenir de la belle noce.

La route de l'Alaska et la Rivière-la-Paix

Cette magnifique route traverse toute la vallée de la Rivière-la-Paix et son effet bienfaisant sur le développement de cette région de colonisation ne fait de doute pour personne. Une visite est sollicitée à la Rivière-la-Paix, et les parents de familles nombreuses feraient bien de s'intéresser à cette région agricole par excellence ou leurs enfants se feraient un bel avenir. Toute culture s'y pratique avec avantage et l'élevage y est très prospère. On peut obtenir tous les renseignements voulus en s'adressant à l'abbé Camille St-Pierre, presbytère St-Frédéric, Drummondville, ou au Nouveau Palais de Justice, Montréal, le premier et le troisième mardi du mois.

UN NOUVEAU RECORD

L'un des gros avions de transport du Gouvernement Canadien, exploité par Air-Canada, a établi un nouveau record en traversant de Montréal en Grande-Bretagne en 11 heures et 56 minutes. Cet avion avait à son bord l'honorable C. D. Howe, ministre des munitions et des approvisionnements, M. H. J. Symington, vice-président d'Air-Canada et 4700 livres de courrier destiné aux Canadiens en service actif outre-mer.

Il n'y a plus de distance

Un soldat canadien, Frank McCabe, de passage dans un village de l'Afrique du Nord, entra par hasard dans une hutte et eut la surprise d'y trouver un numéro du "Canadien National Magazine", publié spécialement pour les membres de la grande famille du Canadien National. La revue contenait une photographie d'employés du Réseau National à Truro qui venaient de recevoir leur diplôme de premiers soins et au tout premier plan, il reconnut son père, M. F. L. McCabo, employé au bureau de la gare à Trudo.

L'ASSAUT SUR LA RUHR



C'est le travail incessant "dans les coulisses" de tous les hommes et femmes enrôlés dans la R. A. F. et le C. A. R. C. qui rend possible les gigantesques assauts aériens contre la vallée de la Ruhr. Ici, l'on voit des bombes incendiaires entassées dans les cours d'entrepôts, et que l'on s'apprête à diriger vers les aérodromes anglais.

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

NOCES DE CORAIL:—

Récemment, M. et Mme Joseph DesRosiers furent les héros d'une fête à l'occasion de leur 35^e anniversaire de mariage. Au cours de la réception une adresse fut lue et une jolie bourse fut présentée aux heureux jubilaires. Prenaient part à cette fête, leurs filles, Mme Sylvio Rouette (Françoise) de Montréal et Mlle Madeleine DesRosiers de Louiseville, leur gendre M. Sylvio Rouette, leurs petits-enfants, Pierre et Hélène Rouette ainsi que M. et Mme Guillaume DesRosiers, Mme J.-A. Duplessis, MM. Albertino, Théodore, Origène et Richard Bellemare de Montréal, frères et soeurs des jubilaires, M. et Mme Ovide Blais, leurs filles Pauline, Madeleine, M. Jeanne des Trois-Rivières, M. et Mme Gédéon Béland, M. Paul DesRosiers, M. et Mme G.-A. St-Arnaud, M. J. Boucher, M. et Mme S. Holstead, M. et Mme Gaston Ranger, Mme Donat DesRosiers, M. et Mme Albert Dugas, M. et Mme Oscar Nolet, Mme W. Evan, Mlle Lucienne DesRosiers, Mme Ulric Damien, M. et Mme J.-A. Hurtubise, M. et Mme Paul Trottier, Mlle Blanche Damien, Marielle et Claire Desrosiers et Olive Holstead.

Nos meilleurs voeux à M. et Mme J. Desrosiers.

MARIAGE:—

M. l'abbé Louis Marchildon bénissait dernièrement le mariage de M. Lucien Charette à Mlle Rose Chaput, MM. Alfred Chaput était le témoin de sa soeur et M. Maurice Charette celui de son frère.

DECES DE MME

ERNEST GENEUREUX:—

Ces jours derniers avaient lieu au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis les funérailles de Mme Ernest Gèneureux née M.-Louise Cayer, décédée à l'âge de 64 ans.

M. le curé présidait la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Alfred Morin, assisté de diacre et de sous-diacre.

Portaient la dépouille mortelle: MM. Omer Béland, Louis Dubé, Georges Lamy, Philorum Lacoursière, Onésime Deveault et Freddy Lampron. Faisaient la collecte de l'offertoire, Mmes Edouard Picotte et Orphir Paquin.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, quatre filles: Mme Victorin Paillé (Virginia), Mme Camille Lemyre (Angéline), Mlle Anna et Gilberte Gèneureux; trois fils: Albert, Bernard et Gaston; ses petits-enfants: Nicole Gèneureux, Jeanne, Jeanne-Mance, Laurianne, Marjolaine, Marie-Anne, Réna, Suzanne, Fleurette, Nicole, Jasmin et Régent Paillé, Noella Lamy; ses gendres: MM. Victorin Paillé, Arthur Lamy et Camille Lemyre; une soeur Mme Maxime Pombert; trois frères: François, Joseph et Wilfrid Cayer, et plusieurs autres parents.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

SOIREE:—

Lors d'une récente soirée chez les Filles d'Isabelle, les organisatrices étaient: Mme A. Dalcourt, Mlle Henriette Chevalier, Alice Berge-

ron, Annette Désaulniers, Agathe St-Arnaud, Florie Heaton, Jeanne d'Arc Morin, Juliette Langevin et Mme N. Varie. Les prix furent gagnés par Mme Gravel et Mlle Florie Heaton.

NAISSANCES:—

Marie Philomène Denise, fille de M. et Mme Albany Houle (Claire Bergeron). Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Trudel de Montréal.

Joseph Rémi Normand, fils de M. et Mme Paul-Emile Caron (Lucille Paillé). Parrain et marraine: M. et Mme J.-N. Martin.

NOTES SOCIALES:—

Mme Lionel Thisdel en promenade à Maskinongé chez Mme H. Lesage.

M. l'abbé Eug. Panneton de St-Tite à Louiseville récemment.

Mme J.-Arthur Gervais de Maskinongé à Louiseville, samedi dernier.

Le Rév. P. I. Fréchette c.s.v. à Louiseville dimanche dernier chez les Chevaliers de Colomb.

M. l'abbé Rosemont Masson de passage à l'occasion de la réunion de l'U.C.C.

Mme Wellie Pichette et Mlle Pauline Pichette en voyage à Montréal.

M. et Mme Jos. Therrien de St-Paul l'Ermitte en visite chez M. Hermile Fortin et Mlle Anna Therrien.

Mlle Lucille Fleury et Thérèse Lessard de St-Léon de passage à Louiseville.

M. et Mme Onésime Gélinas de Charette, Mme Amédée Samson, Mme Philias Boucher de St-Barnabé chez M. et Mme Amédée Deschênes.

Mlle Cécile LeBeau de Maskinongé en promenade dernièrement chez ses cousines Mlle LaFrenière.

Mlle Blandine et Imelda LaFrenière en promenade à Verdun chez M. et Mme Jules Bastien ainsi que chez M. et Mme Léo LaFrenière.

A L'HOPITAL:—

M. Joseph Hémond actuellement à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières.

St-Barthélemi

AD MULTOS ANNOS:—

"L'Echo de St-Justin", avec le présent mois, fête ses vingt-deux ans. Notre vaillant petit journal est bien connu dans la région et même au-delà des limites de notre province. Chaque semaine, il nous apporte des "échos" dont l'intérêt grandit d'année en année. Nous lui réitérons nos voeux de prospérité et offrons à la famille Gagné et à ses dévoués collaborateurs notre plus sincère admiration et nos plus chaleureuses félicitations. Ad multos annos!

Notons, en passant, que la fondation de l'Echo de St-Justin coïncide avec l'ouverture du Magasin Mercure de notre localité.

CAISSE POPULAIRE:—

Avec grand intérêt, nous avons lu le compte-rendu de l'assemblée générale de la Caisse Populaire de St-Justin, la semaine dernière.

Beaux résultats et succursale bien vivante.

Nous aussi, nous avons une Caisse Populaire, que nous supposons très prospère. Dans l'intérêt des sociétaires, ne serait-il pas à propos d'avoir quelques chiffres, de temps à autres? Si certaines de nos organisations coopératives ont souffert par le passé, n'est-ce pas pour avoir tenu trop dans l'ombre leurs opérations?

Notre Caisse Populaire, nous le savons, est bien administrée et rend des services inappréciables à notre population. Ne serait-il pas bon de montrer plus souvent son oeuvre et de lui faire un peu d'annonce?

CERCLE DE FERMIERES:—

Le 10 novembre, dans la grande salle du Couvent, le Cercle de Fermières a tenu sa réunion mensuelle. Avant de procéder au programme régulier, les membres, presque au complet, ont souhaité la bienvenue à leur nouvel aumônier, M. le chanoine Ls-Ph. Lamarche, curé de la paroisse. Vu qu'il nous manque certains détails, un rapport complet de la séance sera donné la semaine prochaine.

ECOLE D'AGRICULTURE:—

Une soixantaine de jeunes gens ont fait leur entrée, le 2 novembre, à notre Ecole d'agriculture. Très beau succès, en vérité, puisque l'école est remplie à pleine capacité et qu'on a dû refuser plusieurs demandes. Aux professeurs et aux élèves nous souhaitons une bonne année!

TRANSACTIONS:—

M. Albert Côté a acheté la maison de M. Ernest Marchand et ce dernier s'en va demeurer à Berthier pour s'occuper du Couvoir coopératif.

M. Gérald Lincourt a acheté la terre de Mme Edouard Béland; cette dernière déménagera à Nicolet sous peu. M. Lincourt ne s'occupera plus de taxi et a vendu son auto à M. Jacques Mercure.

CLINIQUE DENTAIRE A L'UNITE SANITAIRE:—

Mardi prochain, le 16 novembre, il y aura au bureau de l'Unité Sanitaire à Berthierville, une clinique dentaire, de 10 heures à midi, et de 2 heures à 4 heures, pour tous les enfants d'âge pré-scolaire.

Nous insistons pour que les parents accompagnent leurs enfants.

DE CI, DE ÇA....

L'Emprunt de la Victoire a atteint 128% de son objectif dans St-Barthélemi et les solliciteurs doivent être contents de leur travail.

Chevaliers de Colomb: A la fête aux huîtres du 31 octobre, à Louiseville, M. Antonio Hébert a gagné le prix de présence, donné par Mme Rodrigue Latourrelle. — Le club de quilles, section St-Barthélemi, s'est classé bon premier dans les récentes joutes de la Ligue des Montagnards. M. A. Hébert a atteint le plus haut score de toute la Ligue, aidé par le Docteur Chauveau, MM. Henri Houle, Jacques Mercure, Pierre Brissette et René Michaud. — Plusieurs des membres ont assisté à la soirée à la mémoire des morts de l'année, le 7 novembre. Le Père Fréchette, c.s.v., a donné le sermon de circonstance.

Mme Benoît Laurendeau (Thérèse

Alarie) a remplacé Mlle Héléna Abbot comme institutrice à l'école du haut de St-Joachim, Mlle Abbot est malade depuis quelque temps.

M. et Mme Pierre Vinet, de Montréal, en fin de semaine chez M. et Mme Xavier Savoie.

Mlle Blandine Lafontaine, de Montréal, a passé quelques jours à St-Barthélemi, après un séjour de quelques semaines à Ville-Marie, dans le Témiscamingue.

Félicitations au Docteur Pierre Chauveau pour sa belle causerie de mercredi soir, donnée au poste CBF sous la rubrique: "Les Hebdo et le Temps présent!"

Mlle Lucie Brûlé, étudiante garde-malade et hospitalisée à l'hôpital de Joliette depuis quelque temps, est en bonne voie de convalescence et doit revenir sous peu passer quelques jours dans sa famille.

Samedi le 6 novembre, M. et Mme Henri Sarrazin et leurs enfants Benoit, Thérèse et Rosaire se rendaient à St-Gabriel de Brandon à l'occasion du mariage de Mlle Olla Sarrazin g.m.g., de l'Unité Sanitaire, à M. Sonio Robitaille, Inspecteur des Ecoles Ménagères de Montréal.

Après la bénédiction nuptiale la réception eut lieu à l'hôtel New Windsor. Outre le délicieux goûter il y eut discours, signalons celui de M. l'abbé Masse, Dr Laurendeau, Dr Laferrière et autres.

Il y eut aussi chant et musique. Les mariés partirent en voyage à La Malbaie, où nous leur souhaitons tout le bonheur désiré.

Maskinongé

JUBILE D'OR DE M.

L'ABBE HONORE BROUSSEAU:—

Dernièrement se réunissait à la Villa Beauséjour un groupe de parents et d'amis pour fêter les noces

d'or de l'abbé Honoré Brousseau, étaient présents: Le Jubilaire, l'abbé Honoré Brousseau, Mlle Emma Gagnon, Victor Brousseau, M. et Mme W. B. Lafrenière, M. et Mme Hector Livernoche, M. et Mme Orphir Brousseau, M. et Mme Aimé Brousseau, M. et Mme Joseph Labbé M. et Mme Victor Brousseau, M. et Mme Denis Trempe, M. l'abbé Oscar Masson, Mme Lépérance, Mlle Béatrice Brousseau, M. le Dr et Mme Lefebvre, Mme Léon Girard, M. et Mme Paul St-Louis, M. et Mme René-Paul Lambert, M. et Mme Paul-Emile Livernoche, Alcide Livernoche, Rita Brousseau, Paul, Fernand et Cyrille Brousseau, Robert Lafrenière et Martial Livernoche Séminariste, Jean B. Lafrenière N.P., Simonne Livernoche, François Rivard, Françoise Lafrenière, M. Robert Lafrenière, Gaétane Gaboury, Mlle Cécile B. Lafrenière, Mlle Thérèse, Yolande, Hélène et Jeanne Livernoche, Michelle Brousseau, Bernard, Rosaire, Germain Lefebvre, Mlle Bertha Croisetière.

Tous s'en retournèrent très enchantés, emportant avec eux un agréable souvenir de ce jubilé d'or. Une adresse fut lue par Fernand Brousseau et une superbe gerbe de fleurs fut présentée par Jeanne Livernoche.

SOIREE DU CENTRE CATHOLIQUE:—

Dernièrement avait lieu à Maskinongé une soirée du Centre Catholique, dont voici le programme: Pièce d'ouverture par Mlle M. Rose De Carufel;

Causerie par M. l'abbé Antonio Magnan;

Présentation de magnifiques films en couleurs, de l'abbé Tessier;

Chant par les jeunes filles du Pensionnat des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, sous la direction de Sr Gabriel Lalemant;

Présentation du nouveau représentant des hommes, M. le Notaire Jean-Julien Lafrenière, en remplacement de M. le professeur A. Lachance, parti pour Ste-Adèle, par

(suite en page 12)

ENTRAINEMENT DES COMMANDOS NAVALS EN ANGLETERRE



Les membres de la Marine Royale jouent un rôle important et primordial dans les opérations combinées, ou attaques-commandos. Le dernier stage de leur entraînement consiste en des attaques contre de formidables défenses naturelles, dans un endroit reculé de l'Angleterre. Ce stage dure trois semaines, et à sa conclusion, ces hommes sont prêts à affronter les rigueurs des opérations combinées.

La Page d'Agriculture

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentateurs suivants
sur les marchés

VOLAILLES VIVANTES: Poules

Les arrivages sont modérés. La demande est régulière et les prix sont stables.

Poulets à rôtir

Les arrivages sont moins abondants. La demande s'est améliorée et les prix sont stables.

Poulets à griller

Les arrivages sont limités. La demande est bonne et les prix sont stables.

Dindes

Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES:

(Poules et Poulets)

En dépit d'une augmentation d'arrivages, la demande est assez active pour assurer la stabilité des prix.

OEUFs: (Montréal et Québec)

Les arrivages sont toujours insuffisants aux besoins et les prix sont fermes.

VEAUX ABATTUS:

(Montréal et Québec)

Marché ferme aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS:

(Montréal et Québec)

Marché stable et prix soutenus.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 8 novembre, 1943 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 et B3 pesant 135 à 185 livres: 16.60c. Porcs de même classe payés sur le poids vif: 12.60c. Truies vivantes: 10c. Abattus: 13c. Verrats châtrés vivants: 6.50c - 7c. Abattus: 7.50c - 9c.

RABAIS:

B2 (130 - 134 lbs) 0.50c.
C1 et C2 (130 - 175 lbs) \$1.00.
C3 (175 - 185 lbs) \$2.00
D1 et D2 (130 - 175 lbs) \$1.50
D3 (176 - 185 lbs) \$2.50
Lourds (186 - 205 lbs) \$3.00
Porcs pesants moins de 130 lbs abattus: \$2.50.
Extra lourds (206 et plus) \$2 le 100 lbs.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 15.50—16.00
Bon 15.00—15.50
Moyen 12.00—13.00
Commun 9.00—10.00
D'herbe 6.00—8.50

BOUVILLONS:—

Choix 11.75—12.25
Bon 11.00—11.50
Moyen 9.50—10.50
Commun 7.00—8.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

Agnelles et Agneaux châtrés: 12.00
Béliers 10.00
Communs 10.00

MOUTONS:—

Bon 6.50—7.00

Commun 3.00

TAURES:—

Choix (Type à boucherie) 10.00—10.50
Bonne 9.00—9.50
Moyenne 7.75—8.50
Commune 6.00—6.50

VACHES:—

Choix (Type à boucherie) 8.50—9.00
Bonne 7.75—8.00
Moyenne 6.50—7.00
Commune 5.00—5.50
Très Commune 4.00—4.50

TAUREAUX:—

Choix (Type à boucherie) 8.50—9.25
Bon 8.00—8.25
Moyen 7.00—7.50
Commun 6.00—6.50

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 6 novembre

POULETS VIVANTS "A ROTIR" ROUGES BLANCS et GRIS

A—5 lbs et plus 25 1/2¢
B—5 lbs et plus 23 1/2¢
C—5 lbs et plus 21 1/4¢
A—Moins de 5 lbs 24 1/4¢
B—Moins de 5 lbs 22 1/4¢
C—Moins de 5 lbs 20¢

POULETS VIVANTS "A GRILLER" GRIS, ROUGES et BLANCS

A—2 1/2 lbs et plus 26 3/4¢
B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 24 3/4¢
C—Moins de 2 lbs 22 3/4¢

POULES VIVANTES

Toutes Races, sauf "LEGHORN"

A—5 lbs et plus 22 3/4¢
B—5 lbs et plus 20 3/4¢
C—5 lbs et plus 18 3/4¢
A—Moins de 5 lbs 20 3/4¢
B—Moins de 5 lbs 18 3/4¢
C—Moins de 5 lbs 16 3/4¢

POULES VIVANTES

RACE "LEGHORN"

A — 18¢
B — 16¢
C — 14¢

COQS VIVANTS:

5 lbs et plus 17¢
Moins de 5 lbs 15¢

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus 18¢

POULETS ABATTUS:—

Engraisés au lait

Spécial — 6 lbs et plus 35 1/4¢
A—6 lbs et plus 34 1/4¢
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 33 1/4¢
B—6 lbs et plus 32 1/4¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 31 1/4¢

POULETS ABATTUS:—

Sélectionnés

Spécial — 6 lbs et plus 33 1/4¢
A—6 lbs et plus 32 1/4¢
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 31 1/4¢
B—6 lbs et plus 30 1/4¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 29 1/4¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 28 1/4¢
C—6 lbs et plus 27 1/4¢
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 26 1/4¢
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25 1/4¢
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 24 1/4¢

POULES ABATTUES:—

A—5 lbs et plus 28 1/4¢
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27 1/4¢
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 26 1/4¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25 1/4¢
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 24 1/4¢
C—5 lbs et plus 23 1/4¢

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22 1/4¢
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 21 1/4¢

JEUNES DINDES ABATTUES

A— 37 1/4¢
B— 35 1/4¢
C— 32 1/4¢

N.B. — Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFs:—

A—(Gros) 49¢
A—(Moyens) 48¢
B— 44¢
A—(Poulettes) 44¢
C— 39¢

VEAUX ABATTUS:—

Engraisés au lait

Bons 20¢
Moyens 19¢
Communs 17¢

N.B. — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Montréal et succursale de Québec
BEURRE FRAIS.—

Semaine finissant le 1er novembre
inclusivement

No 1 pasteurisé 34 7/16¢
No 2 pasteurisé 33 7/16¢
No 3 pasteurisé 32 7/16¢

FROMAGE BLANC:—

Semaine finissant le 2 novembre
inclusivement

Fabriqué le ou après le 1er juin 1943

No 1 20¢
No 2 19 1/2¢
No 3 19¢

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

PETROLE POUR LES LOCOMOTIVES

Le Canadien National a commencé l'exploitation d'un champ pétrolifère de 620 acres qu'il possède à Vermilion, Alta, pour alimenter les locomotives du Réseau National dans l'Ouest du Canada. De 50 puits projetés, 20 ont été creusés et 10 produisent environ 350 barils de pétrole par jour. "Nous creusons ces puits" a déclaré M. R. C. Vaughan, président et directeur général du Canadien National, "comme mesure de précaution afin d'assurer une réserve suffisante de pétrole pour notre exploitation dans l'Ouest. Actuellement, notre exploitation dans l'Alberta et la Colombie Britannique dépend en grande partie du pétrole en provenance des ports du Pacifique. Toute interruption de cette source nuirait considérablement à nos services. Le charbon bitumineux est si rare qu'il est impossible de l'employer comme substitut au pétrole.

C A R O N A

Ecrivez nous pour connaître la vraie manière de
faire pondre des poulettes à l'automne

MAISON E. W. CARON

110 Est, rue St-Paul

Montréal

LES BANQUES À CHARTRE du Canada s'adaptent sans cesse aux besoins croissants du Dominion



Depuis 1870, le Parlement du Canada a révisé six fois la Loi sur la banque, qui régit les banques à charte. Ainsi, au cours de cette période, les représentants du peuple ont, à six reprises, étudié attentivement les fonctions des banques.

Tous les dix ans, la Loi sur la banque a été révisée. Chacune des six révisions décennales a beaucoup contribué à l'évolution du système bancaire en vue de son adaptation aux besoins croissants d'un pays en plein développement.

La sixième révision de la Loi sur la banque a eu lieu en 1934. Cinquante membres de la Chambre des communes constituaient la commission, qui a interrogé

des témoins—y compris des membres de la direction des banques, de hauts fonctionnaires du gouvernement et des réformateurs—et qui a étudié des documents déposés par divers particuliers et groupements. Les constatations et les conclusions de la commission ont été soumises à la Chambre et, la même année, plusieurs dispositions importantes de la Loi sur la banque ont été révisées.

Au moyen d'enquêtes et de décisions d'un caractère démocratique, le système bancaire du Canada s'est développé et il a été remanié en conformité des besoins du public et en vue d'offrir un refuge à l'épargne populaire et une base saine pour le libre développement économique du Canada.

LES BANQUES À CHARTRE DU CANADA

Texte de la causerie...

(suite de la première page)

Monseigneur Gérin est l'âme de St-Justin où il exerce son ministère pendant 45 ans. Né à Yamachiche, le 17ième d'une famille de 18 enfants, il fait partie des zouaves pontificaux avant de devenir membre du clergé. Curé de St-Justin en 1878, il y meurt en 1923 à l'âge de 78 ans. C'est lui qui aide à la fondation du journal l'Echo de St-Justin. Durant son terme d'office Monseigneur reçoit des visiteurs illustres; le sociologue Paul de Roussières, le marquis de la Rochefoucault, le marquis de Charette, pour ne citer que ceux-là. Ce dernier, colonel des zouaves pontificaux et général de France, avait l'habitude de désigner les zouaves du Québec sous le nom de castors. Aussi, lors de sa visite, Monseigneur Gérin avait fait sculpter sur bois un castor, qu'on voit encore au-dessus de l'entrée du presbytère.

Pour relever la classe agricole, Monseigneur Gérin fonde en 1881 un cercle agricole, le premier du genre dans la région des Trois-Rivières. C'est sans doute pour cette raison qu'il y a aujourd'hui 115 cultivateurs membres de l'U. C. C. sur un total de 140.

Le notaire Chapdelaine, natif de St-François du Lac exerce sa profession à St-Justin pendant 38 ans. En plus il est organiste, maître chantre, maître de poste, télégraphiste, capitaine et major de milice, secrétaire du conseil et gérant de banque. Il meurt en 1920.

Le docteur Coulombe voit le jour à St-Cuthbert et prodigue ses soins à la population de St-Justin pendant 60 ans. Malgré sa pratique médicale, il trouve le moyen d'être député et confondateur agricole. Le travail ne tue pas son homme, car le docteur Coulombe meurt en 1938 à l'âge de 92 ans.

Je m'en voudrais d'oublier Ovila Duchesnay qui joue à St-Justin le rôle d'éducateur durant une cinquantaine d'années. Comme vous pouvez le constater, mesdames et messieurs, ces gens n'étaient point des nomades.

L'éducation des enfants à St-Justin est sous la surveillance des Filles de Jésus qui entrent au couvent le premier septembre 1910. Une puissante coopérative où l'on fabrique beurre et fromage; une source d'eau alcaline du type Vichy fonctionnent à plein rendement ainsi que plusieurs moulins à scie. Les métiers à tisser, de M. Clément sont de plus en plus recherchés.

Les Chevaliers de Colomb, formés en sous-conseil, et les Filles d'Isabelle se dévouent aux oeuvres de charité et cherchent par tous les moyens à garder les jeunes dans la paroisse.

Maintenant passons aux autres centres du comté de Maskinongé. Louiseville, chef-lieu, est une coquette petite ville vers laquelle rayonnent les activités du comté. Ce petit centre industriel possède un collège, un couvent, un jardin d'enfance et un hospice.

Une compagnie américaine, donne du travail à 700 ou 800 employés, fabriquant surtout de la soie rayonne. 95% du personnel est pris chez les canadiens français. Les directeurs cherchent depuis quelques années à se former des compétences parmi eux.

Louiseville a aussi l'avantage de posséder à peu près l'unique industrie du vêtement dont le bureau de direction est composé de canadiens français. L'établissement des cinq frères Béland date de 1894. Ils y continuent le travail commencé par leur père J.-E. Béland. Dans cet établissement on confectionne des chemises négligées et de travail, ainsi que des pyjamas que l'on trouve dans les magasins d'Halifax à Vancouver.

La fabrique de Portes et Châssis de Caron & Gagnon et le moulin à scie Ferron occupent régulièrement un certain nombre d'employés. C'est aussi à Louiseville qu'est bâti l'usine de La Coopérative de Lin du Comté de Maskinongé. On y travaille le lin ensemencé sur 1600 arpents de terre. Filasse, étoupe, graines, tout sert, surtout en ces temps de guerre. Cette Coopérative fondée en 1940 est due à l'initiative de l'agronome régional des Trois-Rivières, Monsieur Roy. La première usine ayant été rasée par le feu, on vient d'en terminer une autre au coût de \$35,000.

Une Chambre de Commerce Senior et Junior, un florissant Conseil de Chevaliers de Colomb et même une Cour pour les membres du 4ème degré; un Cercle de Filles d'Isabelle et un théâtre des plus modernes servent à occuper les moments libres.

La santé publique est entre les mains d'une Unité Sanitaire fonctionnant depuis 1936. Un officier médical, un dentiste, un inspecteur et trois infirmières visiteuses parcourent le comté pour accomplir un travail d'éducation, diminuer la mortalité infantile, faire une lutte intensive à la tuberculose, aux maladies vénériennes et à toutes les maladies contagieuses. Ce personnel cherche de plus à corriger les défauts physiques des enfants, donne des conseils sur l'hygiène dentaire, l'hygiène en général et travaille en collaboration avec les médecins pour prévenir la maladie.

En se transportant sur les Laurentides, nous visiterons St-Alexis, pays du bois et de la pêche. La St-Lawrence y fait de gros chantiers et c'est de tous les coins du comté qu'accourent les employés. St-Alexis est aussi réputé par ses nombreux lacs qui malheureusement appartiennent à des clubs ou des étrangers. Deux piscicultures, l'une entretenue par le Gouvernement et l'autre, la principale, par M. Alexandre Béland, permettent de repeupler de nombreux lacs.

Au centre du comté se trouve St-Léon célèbre par ses eaux minérales; et Ste-Ursule, grand centre éducatif. Qui n'a pas entendu parler de l'Ecole Normale et de l'Ecole Ménagère de Ste-Ursule où les Soeurs de La Providence enseignent aux filles à devenir des épouses et des mères. Qui ne sait pas que la Rivière Maskinongé se précipite à Ste-Ursule d'une hauteur de 300 pieds en différentes cascades espacées les unes des autres, la chute principale ayant 180 pieds.

Quant aux habitants du bas de la Rivière Maskinongé ils se sont de plus en plus au métier de pêcheurs. Car avec la ration

de la viande, la demande du poisson est plus forte.

Abordons la deuxième partie de cette causerie et parlons de l'effort de guerre du comté de Maskinongé. Effort remarquable qui, s'il ne saute pas aux yeux, exige de la part de tous de grands sacrifices.

Aucune industrie n'a pris racine dans le comté depuis la guerre, si ce n'est le travail du lin. Nous n'avons qu'efforts de guerre: Efforts de la part de l'ouvrier, qui pour travailler à Sorel doit se lever de bonne heure et arriver à la maison tard. Avec l'arrivée de la neige, le chef de famille partira pour Sorel et la vie de famille sera brisée.

Efforts de la part du cultivateur, qui sans main-d'oeuvre, doit demander à sa terre un rendement maximum. Tous les membres de la famille doivent coopérer et même avec cela le cultivateur fait souvent un effort à perte. Un correspondant très renseigné écrivait dernièrement dans l'Action Catholique que des 135,000 cultivateurs du Québec, 100,000 avaient un revenu de \$800, ou moins. Et il le prouvait par des chiffres. \$800.00 pour acheter des matières premières et ce que la ferme ne produit pas, réparer les constructions, remplacer l'outillage, payer les taxes, acquitter les comptes des professionnels qui rendent des services, éduquer, instruire et établir les enfants, voilà le partage du plus grand nombre des cultivateurs.

Efforts de la part du professionnel qui doit travailler dans des conditions pénibles et à des tarifs extrêmement bas.

Efforts de la part du sexe féminin. Très souvent la femme hiverne seule à la tête de la ferme. L'été, elle travaille dans la maison et autour de la maison, s'occupe du poulailler, de la traite des vaches et de la culture du jardin.

Chez nous, la femme n'a pas peur du mariage et de la maternité; elle préfère porter un enfant qu'un costume militaire. Elle est restée et veut rester celle qui sauvera la race. Elle comprend que pour être épouse il faut être mère et que le refus de la maternité est le plus grand signe de décadence et de pourriture. Notre taux de natalité pour 1940 est de 28.7 par 1,000 de population et pour 1941 29.7 quand il est en 1941 de 16.3 pour la Province de Québec et de 12.2 pour le Canada.

Malgré tous ces efforts d'un chacun le comté de Maskinongé a toujours sursouscrit son objectif aux différents emprunts du gouvernement pour financer la guerre. Toutes les fois que la croix rouge est venue frapper à nos portes elle a été reçue largement. Frappez et l'on ouvrira; demandez et vous recevrez sembler être la devise des habitants du comté de Maskinongé.

Avant de terminer, encore une fois merci au poste Radio Canada et merci à tous ceux qui ont eu l'obligeance de rester aux écoutes.

NOS AMIS

La grande richesse d'avoir des amis! Non ces amis que l'intérêt de vos affaires vous force d'accepter ou ceux que votre situation sociale réunit autour de vous aux mêmes dates et pour les mêmes raisons, mais ces amis vrais, que le coeur choisit et qui forment cette famille du coeur si précieuse.

Tous les êtres humains sont solidaires les uns des autres, et il est difficile sans en souffrir, de vivre sans cet appui moral qu'apporte l'affection de vrais amis. Ce privilège inappréciable évoque d'habitude, plutôt le bonheur qu'il donne, que la mission de générosité et d'abnégation qui en fait aussi l'essence. Et pourtant pour rester digne d'être tout ce que l'amitié attend de ce mot, combien de fois il faut être généreux, s'oublier, briser son amour propre et pardonner sans arrière-pensée ces péchés des nerfs qui prennent tant à leur compte.

On ne peut faire assez pour conserver ses amis pour faire la vie bonne à ceux qui nous font ignorer l'ennui d'exister sans vivre. Ce sont moins les grands malheurs qui abattent, que la succession des petites contrariétés, des déceptions, et ces petites misères trop souvent répétées ont tôt fait de faire la vie lourde lorsqu'on est seul, et qu'on n'a pas un ami qui veuille bien écouter nos plaintes, nous guider de son expérience, de sa logique et de son affection. Est-ce vraiment plus sage de se concentrer et de ne pas abuser de la bienveillance toujours prête à s'offrir, d'amis en qui l'on a confiance? ... Peut-être ... mais la sagesse ne s'accorde pas toujours avec le coeur ... qui a des raisons que la raison ne comprend pas, mais que nos amis comprennent. Le raisonnement nous amènerait-il à la même décision, que l'on préférerait encore se laisser convaincre par nos amis. On a besoin qu'ils décident pour nous, et souffrir est moins difficile quand l'amitié encourage.

Dans la lutte, l'amitié s'attache d'autant plus à ce qui fait son espoir, sa consolation, qu'elle se sent plus abandonnée, et celui-là est vraiment malheureux, qui dans sa détresse est seul à pleurer. C'est le propre de la nature souffrante de lier le monde à sa douleur, mais le monde ne contente pas l'âme, il l'amuse mais ne la fait pas vivre. Ce qui fait apprécier le bienfait d'une amitié vraie, c'est ce que l'on apprend quand le coeur perd ces illusions auxquelles il s'était candidelement pris de lui-même; c'est encore ce qui fait comprendre le vide que laissent ces mêmes illusions qui paraissent assez grandes pour remplir une vie.

Quand on est souffrant ou que les épreuves sont trop lourdes, c'est vers son foyer que l'on retourne. Quand l'âme est brisée, c'est vers ses amis que l'on va. Combien on est heureux alors d'avoir ce foyer du coeur! C'est quand on a des joies véritables qu'on peut le mieux se passer de plaisirs. L'amitié est une chose infiniment douce qui se mêle à la joie et vient adoucir l'affliction; elle est de tous les âges, et console la vieillesse comme elle a su égayer la jeunesse.

Qui pourrait ne pas désirer de rencontrer de véritables amis? Qui ne serait prêt à tout faire pour les conserver le plus longtemps possible, sinon toujours? L'amour peut être très grand, sublime même, mais ne suppose pas toujours la réciprocité, alors que l'amitié est nécessairement mutuelle. Avoir de vrais amis, c'est là, je crois, une assurance de bonheur à la vie.

L'économie du charbon et le précepte dominical

Lettre de la Ligue du dimanche au contrôleur.

Montréal, 30 octobre 1943
Monsieur M. J. Binning
Contrôleur du charbon
Ottawa, Ont.
Monsieur,

Dans un communiqué récent, vous demandiez la collaboration des diverses Eglises pour l'économie du charbon et vous leur suggériez de réduire leurs offices, par exemple, de n'en avoir que le dimanche après-midi ou le dimanche soir.

La Ligue du dimanche regrette de ne pouvoir accueillir favorablement vos suggestions. Il lui semble au contraire qu'en cette époque de péril et de désarroi les maisons de Dieu devraient être ouvertes jour et nuit et que des foules de fidèles devraient s'y succéder sans interruption pour demander au Maître tout-puissant, qui est en même temps notre Père, la protection dont nous avons si grandement besoin.

Notre étonnement devant vos suggestions est d'autant plus grand qu'on laisse ouverts le dimanche les lieux de spectacles — trop souvent des écoles de corruption — alors que la loi le défend expressément.

La loi du dimanche (Statuts révisés du Canada, 1927) dit formellement à l'article sixième: "Sauf les dispositions d'une loi provinciale actuellement en vigueur ou qui pourrait le devenir, il est défendu, le dimanche, de prendre part ou d'assister à une lutte ou un jeu public, engagés dans un but de gain, de prix ou de récompense, ou d'organiser un spectacle ou une réunion publiques, d'y participer ou d'y assister, excepté dans une église, lorsqu'une contribution est exigée de façon directe ou indirecte, soit comme prix d'entrée à ce spectacle ou à cette réunion, ou à tout autre endroit où ils ont lieu, ou pour privilège ou services rendus."

Aucune loi provinciale, sauf celle de Québec, ne vient en opposition avec cette ordonnance. Et même dans Québec, la loi de l'observance du dimanche (Statuts révisés, 1925, chapitre 159), bien qu'elle ne prohibe pas toute réunion publique, déclare à l'article 3: "qu'il est défendu, le dimanche, dans un but de lucre... de donner ou d'organiser des représentations théâtrales."

Avant donc de vouloir restreindre les heures d'ouverture des églises, ne serait-il pas plus logique et plus efficace de faire simplement observer les lois concernant les spectacles. Le résultat qu'on désire obtenir — l'économie du charbon — ne serait pas moindre; loin de là. Et surtout nous agirions ainsi en vrais chrétiens.

La Ligue du dimanche compte, monsieur le contrôleur, que vous voudrez bien prendre en bonne part ces remarques et les mettre en pratique.

Le président du Comité de Montréal
J. A. Bernier

CHEVAUX A VENDRE

Deux jeunes juments de quatre ans, pesant 1200 à 1400 livres. Bien domptées, garanties sous tous rapports; ainsi qu'un jeune cheval de voiture; marche trot et amble.

Vendra à très bonnes conditions et bas prix.

S'adresser à:
PHILIPPE VANASSE
Cultivateur Maskinongé

Plus de 30,000 hommes demandés pour la coupe du bois

Montréal. — Il faut trouver immédiatement plus de 30,000 hommes pour travailler en forêt si l'on veut que la production de pulpe et de papier soit suffisante pour satisfaire aux besoins de la nation en guerre. Telle est la déclaration émise par les bureaux de l'industrie à Montréal, à la suite de la récente décision du gouvernement de placer la coupe du bois au nombre des industries essentielles à l'effort de guerre. "Cette récente décision du Service sélectif national de considérer désormais la coupe du bois de pulpe comme industrie essentielle", est-il dit dans cette déclaration, "aidera sûrement à résoudre la situation critique où se trouve actuellement l'industrie de la pulpe et du papier. La pulpe et le papier entrent dans la fabrication de centaines d'objets nécessaires à nos soldats. Depuis plusieurs mois, la coupe du bois est insuffisante à cause du manque de main-d'œuvre; et cependant, la demande de bois de pulpe a substantiellement augmenté. Là où il faut dépenser cinq cordes de bois, on ne peut en couper que quatre. Les compagnies voient leurs réserves de bois diminuer dangereusement. Et même si l'on

pouvait couper autant de bois cet hiver qu'il en fut coupé l'an dernier, il manquerait encore 1,250,000 cordes pour que la production de bois de pulpe puisse satisfaire aux besoins du Canada et des Nations Unies.

"D'après les nouveaux règlements du Service Sélectif, le cultivateur qui travaille en forêt continue d'accomplir un travail essentiel à la guerre. Le Gouvernement conseille à tous les cultivateurs qui sont exemptés du service militaire et qui peuvent quitter leurs terres sans nuire à la production agricole, d'aller travailler en forêt cet hiver.

"Les agents recruteurs des pulperies et papeteries font actuellement le tour de la province pour engager des hommes, en se conformant aux conditions établies par le Service Sélectif. Tout cultivateur qui veut travailler en forêt n'a d'ailleurs qu'à s'adresser au bureau du Service Sélectif le plus proche. On verra aussitôt à ce qu'il soit engagé sans délai."

L'ARGENT, INSTRUMENT POUR SERVIR

Dans la causerie hebdomadaire de l'Union des Electeurs à la radio, M. Louis Even expliqua cette semaine le Crédit Social en le comparant à une installation de chaudières à vapeur dans une usine. Le chauffeur y fournit de la vapeur en se basant uniquement sur l'indicateur de pression, appelé manomètre. Questionnons-le, dit M. Even:

— Si, dans l'usine, monsieur le chauffeur, on fait des choses inutiles, nuisibles ou dangereuses, vous fournissez de la vapeur quand même? — Ma fonction n'est pas de juger ce qui se fait dans l'usine. Cette responsabilité-là relève des gens de l'usine, de leur gérant, des demandes des acheteurs, des surveillants de la société. Ma fonction à moi est de fournir de la vapeur à la demande.

— Si vous refusiez de suivre les indications du cadran, en montant et descendant la pression d'après votre propre volonté, c'est vous qui régleriez le volume des activités dans l'usine. Vous seriez le maître! — Si j'agissais ainsi, je ferais de la vapeur une puissance pour dominer, et non un service pour ai-

der. Je serais un usurpateur et un saboteur. Mon utilité, ma valeur, ne consistent pas à commander les activités, mais à les servir.

De même, sous le Crédit Social, dit M. Even, l'argent ne ferait que servir, non pas diriger. Si les consommateurs demandent des choses mauvaises pour leur âme, c'est à leur conscience, aux prêtres, aux directeurs d'âmes à y voir, non pas au faiseur d'argent. Notre Seigneur n'a pas fondé une banque, mais une Eglise. Pour fortifier les âmes dans la pratique de la vertu, il a institué ses sacrements, non pas un système d'argent rationné.

Notre chauffeur ne s'occupe pas de l'utilisation de la vapeur, mais de la conduite de ses feux d'après les indications du manomètre. Le Crédit Social ne s'occuperait pas non plus de l'utilisation de l'argent, mais de la mise en circulation de l'argent d'après la demande exprimée par les besoins affirmés en face de la production possible.

Les communistes, les C.C.F., les plannistes, sous quelque nom qu'ils se présentent, veulent dire à la production quoi faire et au consommateur de quoi se contenter. Pas les créditistes: ils sont

trop respectueux de la liberté pour cela.

L'Union des Electeurs parle au poste CKAC le jeudi à 10.15 h. p.m. et au poste CHRC les dimanches, mercredi et vendredi à 7 h. p.m.

Un mot d'amour

DESEPOIR

Marcel Morin

Ecoute mon petit, tu m'as fait beaucoup de peine l'autre soir. Ça te surprend naturellement que je te dise cela; moi qui ne t'ai jamais rien reproché... Mais quand je t'ai vu au bras d'une autre, quand j'ai entendu cet éclat de rire cristallin, (il n'y en a qu'un comme le tien tu sais) je me suis retourné, je t'ai reconnu, dissimulé je t'ai regardée passer près de moi, et alors j'ai réalisé que tout mon bonheur croulait... Je suis reparti tête basse. Cinq minutes avant j'étais gai, maintenant la tristesse avait fait de moi presque une loque humaine... En m'en allant je heurtai les gens, si bien que l'on crut que j'étais ivre... Ivre, ah oui; ivre de déception, ivre de douleur à la vue de mon amour

qui m'échappait. Arrivé dans ma chambre, je me jetai sur le lit, et là j'ai pleuré, j'ai pleuré comme un enfant... C'est lâche pour un homme, mais il fallait que ça passe...

Et maintenant tu es là, toute blottie près de moi. J'avais juré de me venger, de bien me venger; je ne m'en sens pas la force. Il faut être fort pour punir ceux qu'on aime, et je t'aime, je t'aime plus qu'avant en pensant que j'aurais pu te perdre. Ah que ce mot me fait mal!! Se pourrait-il que tous nos tête-à-tête, que toutes nos heures d'intimité, que tous nos serments eussent été vains... Crois-tu que pour un instant d'étourderie, car c'est bien ça, tu me l'as juré, je détruirais à jamais nos extases passées? Non ma douce amie. Que cet incident ne soit qu'une page de notre livre d'heures. Déchirons-la cette page, renions ce triste épisode et continuons notre roman là où nous l'avions laissé. Pourquoi frapper ailleurs, quand le bonheur est à notre porte? Il n'est pas tellement prodigue qu'on puisse le dédaigner... et puis, il est malin, il pourrait bien ne plus revenir... Accueillons-le, dis, veux-tu?

M. M.

Un réel soulagement pour les NEZ QUI SONT BOUCHÉS ET SECS LA NUIT

MÉDICAMENT A 3 FINS

Comme vous vous sentez mieux lorsque, au coucher, vous vous êtes débarrassé le nez de la congestion passagère, à l'aide du Va-tro-nol!

Le Va-tro-nol fait trois choses importantes: (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère. Il facilite la respiration, provoque le sommeil.

Si le rhume vous menace, le Va-tro-nol, employé au moins deux fois par jour, empêchera dans bien des cas de se déclarer.



Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITÉE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
EMBAUMEUR DIPLÔMÉ

EQUIPEMENT
DES PLUS
MODERNES

102 rue de Frontenac
Tél. 35
Berthierville

CORBILLARD
AUTOMOBILE

Pharmacie — Librairie

PHOTOGRAPHIE

Journaux et restaurant

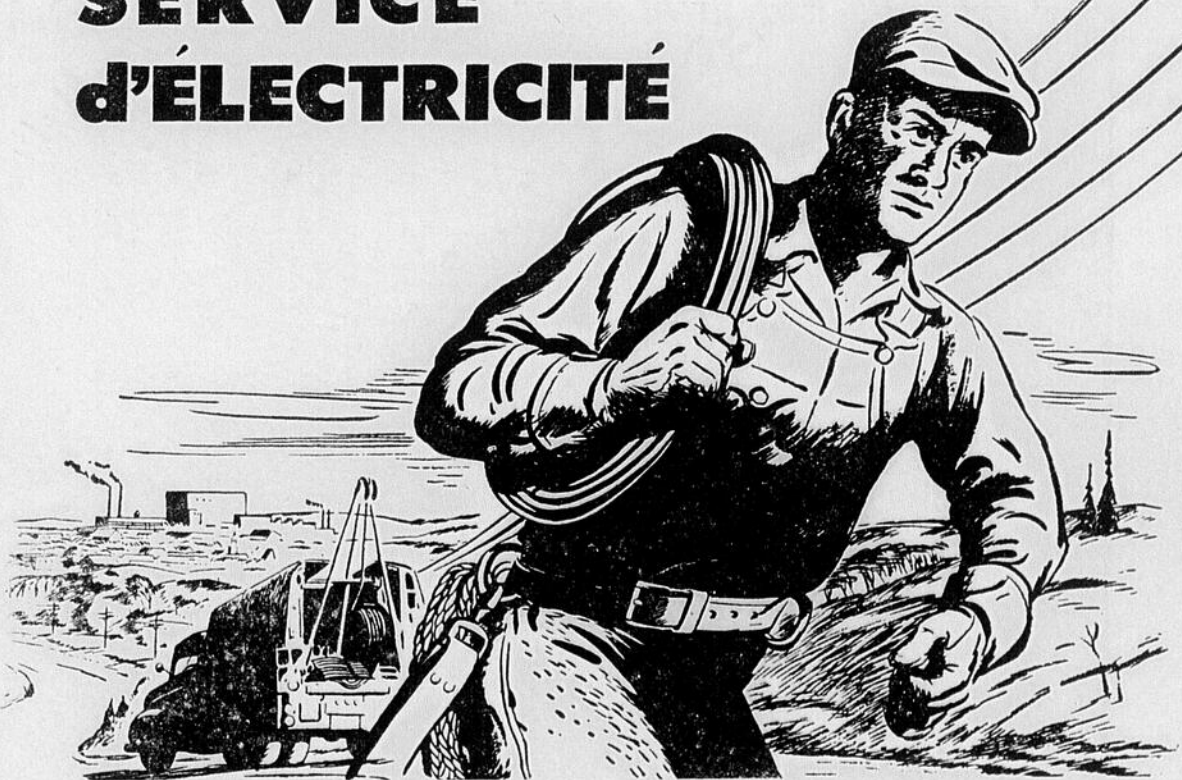
LA PHARMACIE BERTHIER

55 RUE de FRONTENAC
(près du manoir)

TEL. 70

Berthierville.

L'effet de la guerre sur le SERVICE d'ÉLECTRICITÉ



LES règlements de temps de guerre pour la conservation du cuivre, de l'acier et d'autres matières essentielles ne sont pas sans toucher de diverses manières le service électrique des raccordements et des installations.

L'électricité est un élément vital de la production de guerre. Nous avons fait et continuerons à faire tout ce que nous pourrions pour fournir aux industries de guerre assez d'énergie électrique pour faire fonctionner leurs machines et tenir leur main-d'œuvre occupée vingt-quatre heures par jour.

Pour arriver à cela, il nous faut occuper tous les hommes et toutes les femmes à notre emploi et utiliser tous les véhicules automobiles dont

nous disposons de manière à obtenir le meilleur rendement possible.

L'essence, le caoutchouc et l'huile sont parmi les matières premières les plus essentielles et, comme il nous sera impossible d'obtenir des pneus de rechange pour un grand nombre de nos voitures et de nos camions, nous vous prions de nous aider à réduire au minimum le nombre des appels d'urgence.

Assurez-vous que vous avez réellement besoin de faire venir un employé de la compagnie avant d'appeler. Excusez-nous s'il n'arrive pas aussi vite que d'habitude. Tous les appels doivent être groupés en séries afin d'économiser l'essence, le temps, les camions et les pneus.



THE SHAWINIGAN WATER AND POWER CO.

ÉLECTRICITÉ • PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS

Les ac
vent à u
manche
Conseil
morts. I
mile Ma
Dr Ulys
ville, me
dis que
ron l'a
de St-Pa
otre Co
Mercr
tre Roya
ve annu
liers de
vres. Ce
en faisa
compre
manqué.
limité de
nalyser
les autre
son hab
sieurs n
il faire
s'efforç
Et le n
done! N
mencer
quand
drez voi

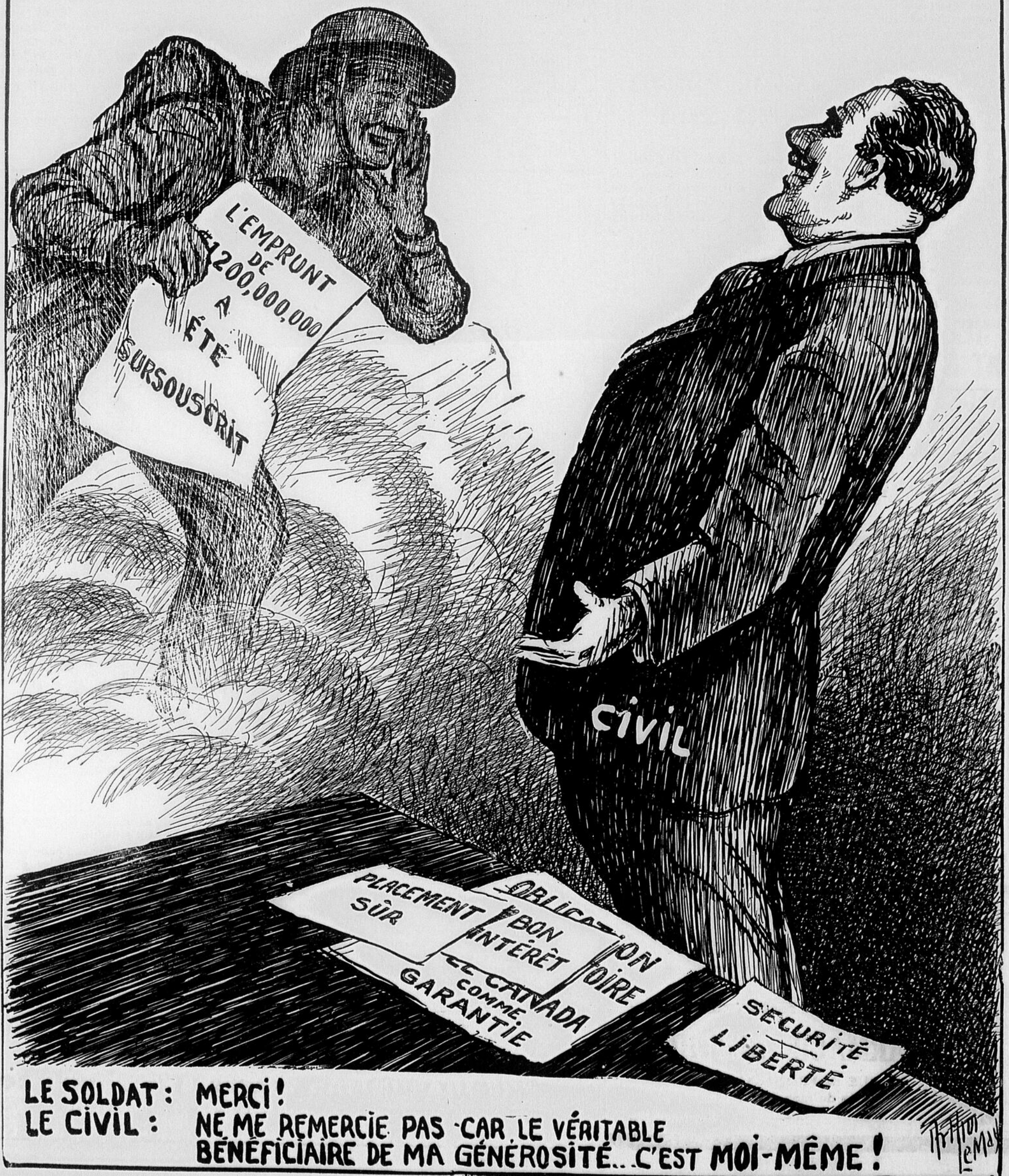
QUILL

Voici
quilles d
vembre,
des Fille
Chevalie
Club
"Colomb
"Blanche
Exilia
92; Mm
Gisèle G
94; Ma
tal: 650
pitaine.
"Colo
Mme
Mmes C
Juliette
d'Arc M
Martin.
152. T
Champ

Ce q
c'est de
Que
rive so
leurs t
Chine.
Que
conten
Il fait
pagano
de l'a
passan
duite
vent c
Qu'
cours
Dr L
des, p
néral
Qu
comm
"Bou

Le MONDE COMME IL VA

LA VÉRITÉ



CHRONIQUE COLOMBIENNE

Les activités colombiennes se suivent à un rythme très accéléré. Dimanche soir avait lieu en la salle du Conseil 2783, la commémoration des morts. L'éloge funèbre du frère E. mile Marseille a été prononcé par le Dr Ulysse Laferrrière de Berthierville, membre de notre Conseil; tandis que celui de frère Victor Bergeron l'a été par le frère Chouinard de St-Paulin, également membre de notre Conseil.

Mercredi soir, avait lieu au théâtre Royal, la grande soirée récréative annuelle organisée par le Chevaliers de Colomb au profit des pauvres. Ceux qui se sont amusés tout en faisant la charité peuvent seuls comprendre ce que les absents ont manqué. Cette semaine l'espace est limité de sorte qu'il est difficile d'analyser les numéros les uns après les autres. Le magicien a prouvé son habileté en accomplissant plusieurs numéros. Comment pouvait-il faire pour se jouer de nous qui s'efforçions de découvrir ses trucs? Et le numéro surprise, parlons-en donc! Non. Je ne puis ici recommencer la pièce. L'an prochain, quand on vous invitera vous viendrez voir.

LE PUBLICISTE.

QUILLES CHEZ LES FILLES D'ISABELLE

Voici les détails des parties de quilles disputées jeudi soir, le 4 novembre, entre les diverses équipes des Filles d'Isabelle à la salle des Chevaliers de Colomb:

Club "Blanche de Castille" vs "Colombienne".

"Blanche de Castille": Exilia Morin 141; Mme Donnelly 92; Mme Pierre Boisvert, 114; Mlle Gisèle Giguère 103; Florie Heaton, 94; Madeleine Gagnon 108 — Total: 650. — Mlle Exilia Morin, capitaine.

"Colombiennes": Mme Alcide Champagne, 125; Mmes Charles Chainé, 135; Mlle Juliette Langevin, 74; Mlle Jeanne d'Arc Morin 81; Mlle Françoise Martin, 116; Mme Lionel Landry, 152. Total: 683. — Mme Alcide Champagne, Capitaine.

ON DIT QUE...

Ce qu'on déteste le plus à manger c'est de la misère.

Que Maurice Coutu croit qu'il arrive souvent aux Chinois de signer leurs testaments avec de l'encre de Chine.

Que Rodolphe Masson est très content d'être dans les Lacordaire. Il fait pour ce cercle une belle propagande. Il a trouvé dur les débuts de l'abstinence et nous dit qu'en passant devant les hôtels, la conduite de son automobile faisait souvent de la chimie.

Qu'on peut s'informer à Paul Lacourse qui est bien chum avec le Dr L'Heureux, inspecteur des viandes, pour le prix d'un chevreuil. Généralement on a rien pour rien.

Que le Gros Jules Lemay avait commission d'acheter des huitres "Boucouch" mais qu'il a dit: Peu

importe, d'abord que ça "bouche toute"...

Que René Perron, aux fêtes aux huitres devient tellement toulant qu'il est obligé de se choisir une compagnie et danse son set "swing de next partner" René.

Que Maurice Lesage s'est levé de bonne heure le lendemain des huitres pour faire le ménage dans son garage, car les portes ne rouvraient pas par en dedans "4 palettes icite".

Que Ti-Louis Arseneault a eu de la charité envers ses frères chevaliers, il a chanté des chansons à répondre pendant que les huitres reposaient sur les tables. "Merci Ti-Louis, de la part du Conseil".

Que Maurice St-Louis a été ému d'entendre la chorale de St-Justin à la bénédiction du drapeau, et sa piété revient lorsqu'il se retourna et constata que c'était les élèves du couvent. "Attends, ils vont grandir".

Que Dr Chauveau est aussi important que "Nazaire et Barnabé" il parle à la radio pour les "Heddos".

Que Bany Houle a fêté sa petite fille dans la plus stricte humidité, mais il n'a pas eu le rhume.

Que le frère Jacques, de St-Justin a rêvé qu'il avait acheté un billet d'entrée au Théâtre pour la soirée des Chevaliers de Colomb. Mais "quand il sonna la matine" il s'aperçu qu'il avait économisé cinquante sous; "Digne dindon".

Une nouveauté de France

LE MONDE CLASSIQUE (1)

Par André Rousseaux

C'est de France, 1941, qu'est venu ce nouveau livre d'André Rousseaux que publient au Canada Les Editions Variétés. C'est une étude captivante des auteurs qui ont le plus contribué à la grandeur et au prestige de la littérature classique. Voici une nouveauté qui demeurera et qu'apprécieront tous les lecteurs qui s'intéressent de près ou de loin à la littérature et aux idées.

Le hasard des rencontres avec les oeuvres et les hommes compose la matière de ce livre. Il en fait la diversité. Homère, Ronsard, La Fontaine, Corneille, Racine, Boileau, Chateaubriand, Stendhal, Lamartine, Sand, Musset, Saint-Beuve, les Goncourt, Baudelaire, Rimbaud, et beaucoup d'autres s'y rencontrent, sans lesquels il n'y aurait pas de monde classique.

A travers les grandes oeuvres classiques, nous avons toujours le désir de rejoindre les âmes. Nous croyons en effet que c'est le moyen de leur faire retrouver une vie toujours neuve, celle qui défie l'usure et la mort, parce que l'âme des livres ne meurt pas.

L'éminent critique Rousseaux, en plus ou moins de mots, et parfois par une touche furtive, cherche à atteindre chez les maîtres du passé ou dans leurs livres, les caractères essentiels, et quand cela lui a été possible, ceux qui donnent la clef de leur oeuvre.

Les classiques sont les livres qui ne meurent pas. Nous aimons le monde classique, comme nous aimons le monde moderne, pour toutes les valeurs dont il est riche, dans leur inégale variété.

L'âge n'y fait rien. Car nous l'aimons pour ce que son immortalité communique de vie à la nôtre.

Dans cet ouvrage André Rousseaux néglige tout ce qu'il y a de mortel au royaume des livres pour étudier la seule littérature éternelle.

Voici un ouvrage tout indiqué pour les bibliothèques de famille, de collège et de couvent.

(1) Un volume de 256 pages, publié par les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste: \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

UNE DECLARATION DE GUERRE

Il nous est venu, de Paris, Un écho très plaisant, ma chère, La Sorbonne, imposant logis, Vient de fêter un centenaire.

Boiteux, bancal et très cassé, Ce vieillard s'appelle le "Code"! Napoléon, dans le passé, L'enfanta selon sa méthode.

Pour l'homme, il se montre civil, Très large et rempli d'indulgence, Car de sa force, sans péril, Il peut abuser... "Quelle chance!"

Toujours sans crainte de la loi, Loin du foyer, monsieur butine. Jamais madame, sans émoi, Avec le Code ne badine.

L'époux vend ou mange son bien Sans que l'épouse se rebelle. Mais la femme ne touche à rien. Le Code la met sous tutelle.

N'est-il pas temps de rajeunir, Le bonhomme vaincu par l'âge, En nous liguant pour adoucir, Ce despotisme et long servage?

Nous ne demandons, par ma foi, Que des parts justes et légales. Les deux époux, devant la loi, Joueront ainsi cartes égales.

LISEZ ET FAITES LIRE VOTRE JOURNAL



CASSE LA TOUX

POELE A VENDRE

Poêle à bois, avec fourneau, réchaud et réservoir, en très bon ordre. Vendra à bonnes conditions.

S'adresser à:

ROSARIO LAFRENIERE
Petit Bois
Maskinongé, Qué.

Joseph Mercure

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

TELEPHONE 117

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIE
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. Bel: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIER

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, Qué.

TEL. 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A

MASKINONGE — A VO-

TRE SERVICE

9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

TEL. 16

SALON DE COIFFURE

Mme P. E. LAMARRE

MASKINONGE, Qué.

Coiffeuse qui possède une expérience consommée, ce qui vous assure le maximum de satisfaction.

Pour faire adapter votre coiffure à votre personnalité, consultez Mme P. E. Lamarre. Elle vous conseillera gratuitement.

Téléphone: Lancaster 1788

Heures de bureau:
9 a.m. à 9 p.m.

Dr A.-D. MILOT

B.A., — L.D.S., — D.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

367 Blvd St-Joseph Est
Entrez et sonnez Montréal.

TEL. BELL: 197 8. 81

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, P. Q.

SALON DE COIFFURE

"Georgette"

Rue de la gare, Maskinongé, Qué

L'endroit idéal pour coiffures de tous genres, avec ou sans électricité
Pour appointments, veuillez appeler:

Salon "GEORGETTE"

Mlle Georgette Bérard
Tél.: No. 3 Maskinongé

Tél.: 902 s 1-4.

Arthur Pâquet

TRANSPORT GENERAL

PAR CAMION

Service rapide

ST-JUSTIN, P. Q.

La Cle de Quincallierie

— LORANGER —

1337 est, Avenue Mont-Royal,
MONTREAL

Ferronnerie de construction
Articles de Sport — Outillage
— Peinture — Papier tenture

SPECIALITE: Papier à couverture et papier imitation de brique.

Nous répondons avec empressement à toute demande de prix.

Tél.: 24

EUGENE FARLEY

Marchand Général

Epicierie et peinture

Spécialité: Engrais de toutes sortes. Toujours en mains les fameuses moulées balancées "GUERTIN" au plus bas prix du marché.

St-Barthélemi, Qué.

TEL: 81

J.-E. ST-JEAN, O.O.D.

Opticien-Optométriste

Spécialiste pour la vue

Tous les vendredis de 7 à 10
hres du soir seulement.

73 St-Laurent — Louiseville.

CANADIEN NATIONAL

Horaire des trains à St-Justin:

TOUS LES JOURS

(y compris le dimanche)

Pour Montréal 6.03 a.m.
Pour Riv. à Pierre 8.28 p.m.

LUNDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

MARDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

MERCREDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

JEUDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

VENDREDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

SAMEDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaire des trains à Maskinongé

(Tous les jours)

Pour Québec (laisse des-
cendre seulement) 2.41 a.m.

Pour Montréal 3.54 a.m.

Pour Montréal 6.48 p.m.

Pour Québec 6.48 p.m.

Pour Montréal 10.09 a.m.

Pour Québec 9.34 a.m.

Samedi, seulement:

Pour Québec 3.01 p.m.

A Louiseville, 35 rue St-Laurent
(Centre de la ville)

Tél.: 44

Paul N. Vanasse, B.A.

AVOCAT ET PROCUREUR

Au même bureau, chaque samedi:

Le Dr PAUL GODIN

SPECIALISTE DE LA TETE.

Maskinongé

(suite de la page 6)

Mlle Pauline Mongeau.

Pièce de piano: Solfiggetto, de E. Bach, par le jeune Roland Lemire, fils de M. et Mme J.-Alcide Lemyre;

Remerciements par la Représentante du Centre Mlle Ant. L'Heureux et quelques mots d'appréciation par M. le curé Lucien Paquin.

La soirée se termina par l'hymne national O Canada.

A cette occasion le Centre Catholique avait le plaisir de recevoir Mme J. Bélanger, Représentante des Dames dans le diocèse, M. l'abbé Antonio Magnan, aumônier des Lacordaires, M. Marcel Gendron, Mmes Clément et Beaulieu, Pauline

Mongeau et autres.

Cette soirée comme les précédentes fut fort appréciée des membres du Centre, ce qui nous fait espérer leur prochain retour parmi nous.

ECOLE 6A:—

Résultats des concours de la Toussaint

10e année. — Jean Vital Lemyre 85 p.c.

9e année. — Réal Déziel 91 p.c.

8e année. — Jacques Lafrenière 88 p.c.

7e année. — Yvon L'Heureux 87 p.c.; Marcel Jutras 84 p.c.; Rolland Lemyre 77 p.c.

VA ET VIENT:—

Le Rév. Père Vital o.f.m. était de passage chez des parents au début de la semaine.

Mme Joseph Saucier et sa fille

Mlle Pierrette ainsi que Mlle Francoise Lafrenière, en fin de semaine aux Trois-Rivières.

Mlle Antoinette Lessard en visite chez sa soeur Mme Dominique Vannasse de Montréal en fin de semaine.

Mlle Rita Masson de Maskinongé, M. Vital St-Onge de Ste-Angèle, Mlle Jeannine Lessard de Ste-Ursule, M. Clovis St-Onge, Mlle Georgette Grenier, M. Florian St-Onge, Mlle Noella St-Onge, M. Maurice Ringuette, à Louiseville à la salle des Chevaliers de Colomb ces jours derniers.

DECES:—

Le 5 novembre est décédée à St-Gérard des Laurentides Mlle Albina Livernoche, originaire de Maskinongé, à l'âge de 59 ans, fille de feu Alphonse Livernoche et Emma Lamy. Elle était la soeur de M. l'abbé Donat Livernoche, curé de St-Louis de France. Outre M. le curé Livernoche, elle laisse ses frères: Nestor, de Maskinongé, Philorum de St-Cuthbert, Léon, de St-Barthélemy, Arthur et Alfred, de Maskinongé, Joseph de St-Léon et Emile de L'Epiphanie; ses soeurs: Mme Nestor Baribeau (Amanda) de St-Léon, Mme Théophile Bastien (M.-Anne) de St-Justin, Mme Armand Lesage (Gracia) de St-Léon, et Mme Alexandre Pellerin (M.-Blanche) de St-Gérard des Laurentides.

Les funérailles ont eu lieu le 8 courant en l'église paroissiale de Maskinongé au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille.

LA PAROISSE DE MASKINONGE A DEPASSE SON OBJECTIF:—

La paroisse de Maskinongé a souscrit 105% de son objectif, soit une somme d'au-delà vingt-et-un mille dollars (\$21,000.00). Le nombre des souscripteurs s'élève à un total de quatre-vingts.

Ste-Ursule

SEPULTURE:—

Le 8 novembre a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de M. Germain Paquin, époux de feue Solomée Picard, décédée à l'hospice de la Providence de Ste-Ursule, le 6, à l'âge de 93 ans.

VA ET VIENT:—

En visite chez M. Philippe Baril, gérant de Banque, au cours de la semaine dernière, M. et Mme Alfred St-Onge et leur fils Ernest-Emile, de Maskinongé, ainsi que M. et Mme Charles-Arthur Valois, et leur fille Lorraine, de St-Barthélemy, et Mlle Rose-Alma Vermette de Montréal.

MM. Roger Charette et Paul-Emile Gagnon, en forêt depuis le mois d'août, ont fait une courte visite dans leur famille au cours de cette semaine, et retourneront à leur travail, accompagné de M. Marcellin Lambert, au début de la semaine prochaine. Bon voyage et bonne chance à ces jeunes gens courageux.

M. Georges Bergeron, de passage à Shawinigan Falls, lundi dernier, en voyage d'affaires.

MM. Yvon Pichette et Vital Branchaud, de passage à Montréal, le 9, pour y subir leur examen médical pour fins militaires.

En promenade à Shawinigan, en fin de semaine, chez M. et Mme Fernand Jourdain, M. et Mme Jos. Bergeron, M. Rolland Turner, Mlle

Dr Paul Gervais

RAYONS - X

BERTHIERVILLE

Jacqueline Bergeron, M. Jean-Paul Bergeron, Mlle Madeleine Gagnon et M. Jacques Gagnon. Tous sont revenus enchantés de leur voyage.

En visite chez sa grand-mère, Mme Joseph Leblanc, en fin de semaine, M. Aurèle Paquin, de Montréal.

M. et Mme Paul-Emile Bernier, des Trois-Rivières, rendaient visite à M. et Mme Ubald Lemyre, dimanche dernier.

Mme Hector Livernoche, de Louiseville, visitait, au cours de la semaine dernière M. et Mme P.-E. Livernoche et M. et Mme Ls-Paul St-Louis, de Ste-Ursule.

Mlle Pauline Gagnon, accompagnée de sa nièce Mlle Marcelle Livernoche, de passage à Sorel mardi, le 9.

M. et Mme J.-O. Lessard en promenade à Louiseville au cours de cette semaine.

Remarqués aux funérailles de M. Joseph Saucier, de Louiseville, père de notre vicaire, M. l'abbé Maurice Saucier, plusieurs citoyens de Ste-Ursule, dont MM. Joseph Juneau, J.-O. Lessard, Clovis Mayrand, Albert Damphousse, Angelbert Juneau, Charlemagne Lessard, Alphonse Béland, J.-A. Thériault, Albert Lessard, J.-A.-Ed. Baril et plusieurs autres. Ces funérailles eurent lieu mardi le 9 courant.

M. et Mme Paul-Emile Livernoche à Louiseville dimanche dernier chez leurs nombreux parents.

M. et Mme Lucien Lacoursière de Louiseville, étaient en promenade, avec leur jeune bébé, chez M. et Mme Joseph Lacoursière, à l'occasion de la Toussaint.

41 hommes et jeunes gens nous sont revenus très satisfaits d'une retraite fermée au Cap de la Madeleine, tenue du 26 au 29 octobre dernier, et 6 autres de nos jeunes gens, sont allés, à leur tour faire leur retraite, au Cap, avec les retraitants de St-Léon, du 2 au 5 novembre courant. Cette belle pratique des retraites fermées semble vouloir se généraliser au sein de notre population, c'est très consolant. Aussi, comme il fait bon voir les membres de la Ligue des retraitants de la paroisse faire, le premier dimanche du mois, leur communion générale, le matin et leur chemin de croix, en corps, après la grand'messe.

Les contribuables du haut de Fontarabie, par l'entremise du conseil, ont demandé un octroi additionnel de \$500, pour parachever leur chemin.

Par suite des pluies abondantes des semaines dernières, le pont couvert, situé sur la coulée des côtes à Rivard, à la Petite Carrière est menacé de destruction, par l'éboulement d'un des quais de ce pont, côté nord.

Les pluies continues de ces derniers jours retardent considérablement les labours, par cause de trop forte humidité.

St-Léon

ACCIDENT D'AVIATION:—

Dimanche après-midi vers deux heures, deux aviateurs ont perdu la vie lorsque leur avion après avoir fauché plusieurs arbres alla s'écraser dans une côte à quelques milles du village, entre les paroisses St-Léon et St-Sévère.

Les cultivateurs des environs se portèrent à leur secours, les retirèrent des débris et ne purent que constater leur mort.

Les services de l'armée furent demandés.

VA ET VIENT:—

M. et Mme Louis-Ovide Lesage et leur bébé Louis, de La Tuque en fin de semaine chez M. J.-P. Lesage.

Mlle Annette Bastien à Montréal dernièrement.

M. et Mme Victorien Gélinas et leurs enfants de Trois-Rivières chez M. Ernest Lacoursière.

M. et Mme Paul-Emile Lefebvre à Ste-Ursule dimanche.

M. et Mme Lucien Barrette de Trois-Rivières en visite chez des parents.

Mme Jean-Paul Lesage récemment à Montréal.

M. et Mme Adélaïde Lessard de Montréal chez M. Adrien Lessard.

M. et Mme Alexandre Bastien et leurs enfants de Shawinigan en fin de semaine chez M. Linel Bastien.

A L'HOPITAL:—

Le jeune Eloi Bastien, fils de M. et Mme Lionel-V. Bastien (Lucienne Boulay) est actuellement à l'hôpital St-Joseph, où il fut transporté d'urgence pour opération d'appendicite.

Nous formulons des vœux pour un prompt rétablissement.

UN DETECTIVE S'IL-VOUS-PLAIT!

M. T. O. Mooney, en charge du bureau des objets perdus à la Gare Centrale du Canadien National à Montréal, est à la recherche d'un nouveau "Sherlock Holmes" pour lui aider à résoudre le mystère d'un sac Gladstone, perdu et retrouvé de façon quelque peu mystérieuse. En arrivant à Montréal, un officier de marine s'aperçut qu'il avait perdu son sac de voyage. Il réclama immédiatement au bureau des objets perdus à la Gare Centrale. Durant trois mois, il a été impossible de retracer le sac. Il y a quelques jours, un "porter" découvrit sur une banquette de la salle d'attente de la Gare un sac qu'il déposa immédiatement au bureau des objets perdus. A sa stupéfaction, M. Mooney reconnut le sac de voyage mystérieusement disparu. Une vérification hâtive permit de se rendre compte que le contenu était intact. Le sac a été expédié immédiatement à son propriétaire mais le mystère n'a pas encore été éclairci.

ETUDE LEGALE

63, rue de Frontenac à Berthierville

J. - Eloi Gervais

AVOCAT

de l'étude légale

LE SAMEDI:

"BRUCHESI & GERVAIS" (9 hres A. M. à 7 hres P. M.)

4 est, rue Notre-Dame, 63, rue de Frontenac, Montréal. PL. 8112 Berthierville. Tél.: 55

Cinéma "Royal"

Louiseville, Qué. — Tél. 250

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs
Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hres.

DIMANCHE ET LUNDI, 14, 15 NOV.

"SUBMARINE ALERTES"

Richard Arlen, Wendy Barrie.

"FEU DE JOIE"

Ray Ventura et ses Collégiens.

"ACTUALITE"

MARDI, 16 NOVEMBRE

SUR LA SCENE:

"VIE DE FAMILLE 1943"

OU

"L'ESPRIT DU MAL"

Avec Rose Rey-Duzil, J.-René Coutlée, Lucienne Letondal et autres.

MERCREDI, 17 NOVEMBRE

"LET'S HAVE FUN"

Bert Gordon, Margaret Lindsay, John Beal.

"TEXAS TO TOKIO"

Richard Quine, Anne Gwynne, Noah Beery.

"COMEDIE"

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 18, 19, 20 NOVEMBRE

"ALASKA HIGHWAY"

Richard Arlen, Jean Parker

"L'ENFANT DE TROUPE"

Jeanne Boitel, Constant Remy.

NOUVELLES.

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.

ADMISSION GENERALE: 35c.